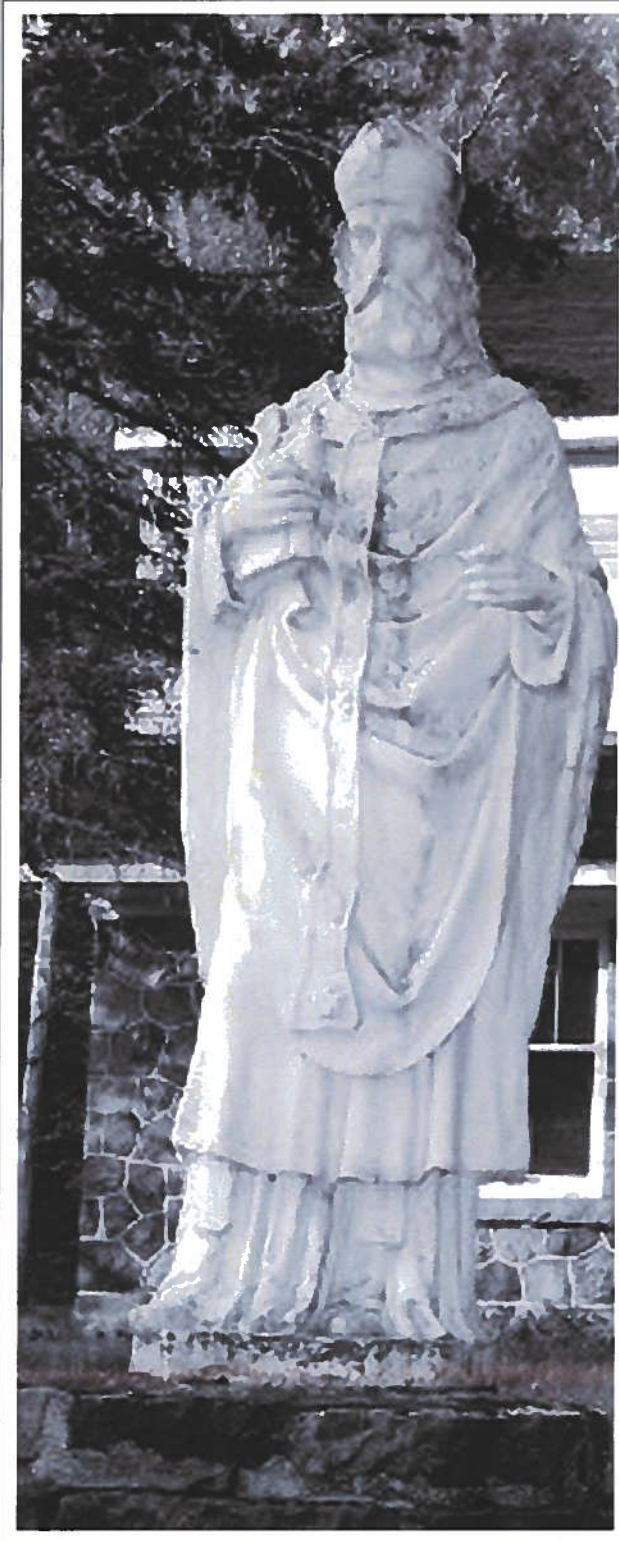


Saint Agricole



La tradition fondée sur des documents du 15^e siècle présente Agricole comme originaire d'Avignon, né vers 630 dans la famille des Albini, établie en Provence depuis le 5^e siècle; son père nommé Magne devint évêque d'Avignon. À l'âge de 14 ans, Agricole entra à l'abbaye de Lérins et 16 années durant s'y sanctifia par la pratique des vertus. Magne, son père, l'appela auprès de sa personne pour en faire son coadjuteur et vers 660, il le fit acclamer évêque par le peuple rassemblé.

Le nouveau prélat construisit l'église qui devait plus tard être placée sous son vocable. Il érigea une abbaye et organisa le chant de l'office à deux chœurs. Après quarante années d'épiscopat, il mourut paisiblement le 2 septembre 700. Il fut inhumé dans la chapelle Saint-Pierre de l'église cathédrale. Au 15^e siècle, on le transféra dans l'église qui lui est dédiée. Les bienfaits insignes attribuables à son intercession lui valurent un culte dont l'éclat se manifesta seulement au 19^e siècle. Saint Agricole est invoqué principalement dans les calamités publiques.

VENTE par la COURONNE

OCTROI

Adelard Lafontaine

Canton *Anchambault* 50 Acres.
Comté de *Montcalm*
Enregistré le 18 Janvier 1916.
Lib. 143. Fol. 369.

[Signature]
Député Régistrare Provincial.

P. W. H. H. H.



[Signature]
POUR PAR
susdit, et en jouir
Cet octroi é
dans cette Provin

EN FOI
Témoins.

Donné en .
et de Notre règne .

Ref. No 4927

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC.



Georges V, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner--SALUT :

Attendu que *Adélard Lafontaine, de St. Catharines*

_____ dans Notre province de Québec,
Fermier _____ est convenu avec Notre Ministre de Nos Terres et Forêts, dûment autorisé par Nous à cet effet,
de faire, en considération de la somme de *quinze piastres* _____
argent ayant cours dans Notre dite Province, l'acquisition absolue des terres et propriétés ci-après mentionnées et décrites, dont Nous
sommes saisi par droit de Souveraineté :

Et ces causes sachez qu'en considération de la dite somme de *quinze piastres* _____
que le dit *Adélard Lafontaine* _____

a dûment payée à Notre dit Ministre de Nos Terres et Forêts, pour Notre Usage, avant l'émission de Nos présentes lettres
patentes, Nous avons octroyé, vendu, aliéné, transporté et assuré et par ces présentes octroyons, vendons, aliémons, transportons
et assurons au dit *Adélard Lafontaine, ses* _____

hoirs et ayants-cause, à toujours tout ce morceau de terre sis et situé dans le canton *Archambault* _____
dans le Comté de *Montcalm* _____ dans Notre dite Province de Québec, contenant d'après arpentage, *cinquante acres* _____
plus ou moins, avec la réserve ordinaire pour les chemins
publics : lequel dit morceau de terre peut être autrement décrit comme suit, savoir :

La moitié Nord-Ouest du lot _____
numéro vingt-quatre du treizième rang du canton Archambault _____

LE DIT CONCESSIONNAIRE et hoirs et ayants-cause, tenir et posséder le dit morceau de terre octroyé par Nous comme
à toujours, en pleine propriété
et aussi dans tous les cas sujet aux lois et règlements concernant les terres publiques, les bois et les forêts, les mines et les pêcheries
e.

DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite province de Québec.
Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable **PIERRE EVARISTE LEBLANC**, Lieutenant-Gouverneur de Notre province de Québec.

Notre cité de Québec, ce *quatorzième* _____ jour de *juin* _____
et cinquième

Par ordre

[Signature]
Sous-secrétaire de la Province.

, dans l'année de Notre Seigneur mil neuf cent- *seize*

[Signature]
Sous-ministre des Terres et Forêts.

Saint-Agricole

Avant de recevoir ses premiers défricheurs, le canton Archambault — là où les montagnes, les forêts et les lacs font la richesse de ce territoire — est exploité, dès 1865, par des compagnies de bois à qui des droits de coupe ou des concessions forestières ont été octroyés. En 1880, l'arpenteur provincial N.C. Mathieu subdivise le canton en rangs (11, 12 et 13) et en lots. Théophile Thibodeau, curé de Sainte-Agathe-des-Monts, fait ouvrir une route vers le canton et amène les premiers habitants et leurs familles sur les terres de cette nouvelle colonie.

On retrouve sur ces lots rocailleux et accidentés des représentants des familles Chartrand, Godon, Touchette, Michaudville, Tourangeau, Bourguignon, Giroux, Villeneuve, Chalifoux, Manthet, Lajeunesse, Piché, Gagnon, Bélair, Sarrazin, Mitron, Dusablond, Barsalou, Magnan et autres. Ces familles arrivent de Montréal, de Saint-Jérôme et de Sainte-Agathe-des-Monts. Les efforts déployés pour s'établir dans cette colonie, où l'hiver se prolonge avec ses grands froids et ses abondantes chutes de neige, découragent certains colons et quelques familles quittent les lieux. L'installation des pionniers prévue par le curé Labelle ne se fait pas au rythme souhaité et le développement de la colonie stagne.

En 1884, malgré la pauvreté et la misère des colons, le curé Thibodeau entreprend, avec les habitants qui sont décidés à recevoir le culte, l'érection d'une chapelle sur le lot 29 du rang 13. Le curé Labelle fait mention, dans son rapport à la Société de la colonisation du diocèse de Montréal, qu'il espère voir terminer la construction de la chapelle en 1885. En 1887, Antoine Labelle donne une cloche de trois cents livres et comme il n'y a pas de clocher, elle est déposée sur le perron de la chapelle.

J.O. Lachapelle, prêtre en 1889, décrit la chapelle : « Cette bâtisse est une charpente en bois,

et mesure soixante pieds sur trente-cinq avec une petite sacristie en arrière, couverte de bardeaux et entourée d'un simple rang de planches... » Le plancher est en terre battue. Le 9 avril 1888, le curé de Sainte-Agathe, Théophile Thibodeau, meurt dans l'incendie du presbytère. La petite mission de Saint-Agricole perd son fondateur et premier desservant (1884-1888) de la mission.

Dans les années 1890, les habitants de la jeune colonie travaillent à défricher, à dérocher la terre en espérant pouvoir vivre du bois et de la culture. Convaincus que la présence d'un prêtre dans la mission peut aider à enrayer l'exode des familles, les colons s'acharnent à réclamer un curé à monseigneur Duhamel — d'Ottawa — qui leur donnera une réponse négative. Entre-temps, Jean-Paul Garon, prêtre en 1893, demande un chemin : « J'arrive de Québec, j'ai vu l'honorable Beaulieu, je lui ai exprimé votre désir concernant le chemin que vous m'avez conseillé de faire travailler afin de desservir Saint-Agricole de Saint-Donat, on m'a paru très bien disposé. » L'absence de chemins et de moulins à bois nuit à l'économie et au développement de la colonie.

Au tournant du nouveau siècle, le chemin de fer se prolonge dans les Hautes-Laurentides et amène le développement démographique des paroisses qu'il traverse. Loin du chemin de fer, la petite colonie de Saint-Agricole devient parent pauvre et reste en marge du courant majeur de la colonisation. Année après année, les fidèles de la petite mission se battent avec acharnement pour obtenir les services réguliers du culte. Malgré l'état misérable de la chapelle, sans plancher, désuète — il y pleut et y neige —, les chrétiens ont enfin un premier pasteur en octobre 1907, le curé Cousineau, et il y a ouverture des registres de la paroisse.

Peu de temps après l'arrivée du prêtre, les colons reviennent avec le souhait de bâtir une nouvelle église. La majorité des colons veut garder l'ancien site sur le chemin menant à Sainte-Agathe, mais ils sont pauvres et n'ont que

peu de moyens matériels à mettre à la disposition de leur curé. Par contre, la minorité ayant à sa tête N.V. Grenon de Saint-Faustin fait des offres au curé pour qu'il transporte ses pénates au lac Quenouille, près du moulin Perley. Le curé Cousineau remet sa démission à monseigneur Duhamel en septembre 1908.

À partir de 1908, les curés se succèdent à la desserte de Saint-Agricole et le culte est donné de façon irrégulière. En 1914, un prêtre vient en semaine et fait bénéficier les fidèles des services religieux. En 1916, les habitants n'ont pas fait leurs Pâques et la messe n'a pas été célébrée depuis six mois. À cette période, les paroissiens veulent être entendus des autorités ecclésiastiques. Jérôme Paquette envoie une lettre à M^{gr} Gauthier le 21 septembre 1911. Une autre requête des habitants est faite au même évêque le 27 juillet 1913 et une autre à l'évêque du nouveau diocèse de Mont-Laurier le 25 janvier 1921. Non seulement les résidants veulent un curé permanent, mais aussi les villégiateurs se joignent à eux pour demander une nouvelle église et un culte régulier.

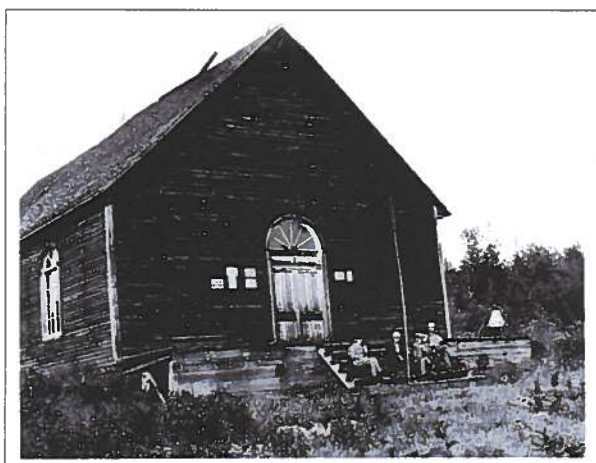
En 1926, un décret de l'évêché de Mont-Laurier permet la construction d'une nouvelle chapelle sur le terrain donné par Émile Lajeunesse, sur le lot 28 du rang 13. Le curé Génier de Saint-Faustin voit à l'érection de la nouvelle chapelle au coût de 5740,63 \$. En 1930, la construction d'un presbytère et des dépendances est réalisée et enfin la population de Saint-Agricole reçoit dans la joie le curé Ange-Albert Sanschagrin, qui devient le premier prêtre résident. Dans la nuit du 2 avril 1932, l'église et le presbytère sont détruits par les flammes. Dans les mois qui suivent, à la suite des souscriptions, des requêtes faites par les paroissiens et les villégiateurs — en grand nombre au lac Gagnon —, M^{gr} Joseph-Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier, accepte de déplacer l'église sur un lot d'Édouard Bélair sur le site actuel, près du lac Gagnon.

Très rapidement, les paroissiens voient à l'érection de la nouvelle église et en 1933, le 7 décembre, M^{gr} J.-E. Limoges vient bénir le nouveau temple. Une année plus tard, la communauté de Saint-Agricole perd son curé, Ange-Albert Sanschagrin, qui décède le 7 décembre. La paroisse de Saint-Agricole reçoit son deuxième curé résident, l'abbé Clément Boisvert, qui arrive en janvier 1935 avec une vision ouverte sur le développement et le progrès de la paroisse. Rapidement, les habitants et leur curé mettent en place des organismes paroissiaux qui stimulent et font progresser Saint-Agricole.

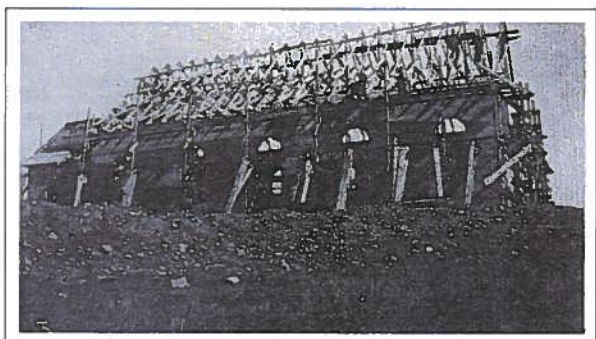
M^{gr} J.-E. Limoges revient dans la paroisse en 1942 et, par un décret canonique, reconnaît officiellement la mission comme paroisse sous le patronage de saint Agricole. En mars 1943, les paroissiens sont de nouveau accablés par un incendie qui détruit l'intérieur du temple; il ne reste que les murs de pierres calcinées. Le curé Boisvert et la population entreprennent courageusement la reconstruction de l'église. La paroisse accueille M^{gr} Limoges le 17 octobre de la même année pour la bénédiction du nouveau temple — l'église actuelle. Le petit temple de Saint-Agricole est de plus en plus fréquenté et durant la période estivale, le nombre de fidèles triple; le curé Boisvert reçoit l'aide de l'abbé Forget pour célébrer les quatre messes dominicales et pour faire la visite de paroisse durant la période estivale.

Dans les décennies 50 à 80, la paroisse est dynamique, de nombreuses activités pastorales et communautaires sont offertes et il y a jusqu'à cinq messes qui sont célébrées, quatre le dimanche matin et une le samedi à 17 heures. Après le départ du curé Boisvert, il y a une succession de curés qui apportent tous leur vision de la pastorale, prônant le développement de la communauté chrétienne.

Les fidèles de Saint-Agricole se souviennent encore du passage du père Zénon Clément, p.m.é. (1963-1965), qui offre aux paroissiens une vision moderne de la paroisse et de la messe. La célé-



La première chapelle.



Construction de la deuxième chapelle en 1926; elle est détruite par le feu en 1932.



La troisième chapelle construite en 1933 et brûlée en 1943.

bration dominicale colorée et rythmée remplit l'église mais amène aussi des controverses qui débordent de la municipalité et du diocèse; les répercussions vont jusque dans les journaux de Montréal. L'arrivée de l'abbé André Desjardins, nommé en 1976 par M^{gr} André Ouellette, évêque de Mont-Laurier, est une autre période remarquable dans la communauté. Il est curé de deux paroisses, Val-des-Lacs et Lantier.

Sœur Laurette Lachapelle, fille de la Sagesse, est nommée animatrice de pastorale dans ces deux paroisses. Trois autres religieuses de la même communauté se joignent à elle et habitent le presbytère de Saint-Agricole. Pendant les dix années qui suivent, elles sont animatrices, organisatrices et bénévoles dans les différentes sphères des deux paroisses dont elles ont la charge. Le problème de diminution des vocations à la prêtrise se fait sentir; il y a moins de prêtres dans les paroisses et la participation des laïcs est sollicitée, non seulement dans l'administration de la paroisse, mais aussi pour jouer le rôle d'animateurs et responsables de la pastorale.

Malgré qu'une majorité de chrétiens ait délaissé la pratique religieuse, les conseils de fabrique qui se sont succédé ont su maintenir la paroisse, l'église ouverte où la messe dominicale, les baptêmes, les mariages et les funérailles ont encore lieu en 2007, avec la participation de prêtres modérateurs et accompagnateurs. Les dirigeants de la paroisse, prêtres, marguilliers, responsables de la pastorale et de la chorale espèrent maintenir le service du culte le plus longtemps possible et souhaitent une participation plus grande des fidèles de Val-des-Lacs.

Depuis le début de 2007, Saint-Agricole de Val-des-Lacs fait partie d'une nouvelle paroisse issue de la réunion de six communautés chrétiennes : Sainte-Agathe-des-Monts, Notre-Dame-de-Fatima, Val-David, Lantier, Sainte-Lucie et Saint-Agricole-de-Val-des-Lacs. Bonne chance à cette nouvelle paroisse !

Nos curés



Théophile
Thibodeau
1884 – 1888



S.A. Moreau
1890 – 1892



André Lyonnais
1897 – 1898



André Gauthier
1898 – 1916



J. Alphonse
Génier
1916 – 1930



Ange-Albert
Sanschagrin
1930 – 1934



Clément
Boisvert
1935 – 1952



Gaétan
Pelletier
1952 – 1961



Jérôme Ouellette
1961 – 1962



Barthelemy
Lussier
1962 – 1963



Zénon Clément
1963 – 1965



Marcel
St-Louis
1965 – 1970



Claude Coderre
1970 – 1977



André
Desjardins
1977 – 1987



Marc Gagnon
1987 – 1993



Jean-Guy Paré
1993 – 1998



Raymond Forget
1999 – 2000



Maurice
Héroux
1999 – 2007



André
Chalifoux
2000 – 2002



Réal Fournelle
2002 – 2007

*Par Mandement de Son Excellence
Donat Dumouchel p. s. s.
sec. ad hoc*

~ 13 août 1933 ~

*Le treizième jour du mois d'août mil neuf cent
trente-trois de l'an de Notre-Seigneur, Nous,
soussigné, Evêque du diocèse de Mont-Laurier,
avons béni avec les solennités prescrites une
cloche pour l'église de St-Agricole, vendue par M.
Dominique Cogné, de Montréal, d'un poids de quatre
cent dix livres sous le vocable de Joseph-Eugène-
Maria, en présence de M. et M^{me} J. Sylvio Mathieu,
donateurs de la cloche, de MM. les abbés Rodolphe
Mercure, ptre-curé à St-Jovite, prédicateur à cette
cérémonie, R. Bazin, ptre-curé à St-Faustin, H.
Lachapelle, ptre-curé à Ste-Cécile, Montréal, D. Guay,
ptre-curé à Labelle, Donat Dumouchel, secrétaire ad
hoc de Son Excellence, Edgar Pelletier p. s. s. vice-
recteur du Collège Grasset, Montréal et un grand
nombre de fidèles dont quelques uns ont signé
avec nous. -*

*+ Joseph Eugène
év. de Mont-Laurier*

Par mandement de Son Excellence Donat
Dumouchel, sec. ad hoc

13 août 1933

Le treizième jour du mois d'août mil neuf
cent trente-trois de l'an de Notre-Seigneur,
nous soussigné, Evêque du diocèse de Mont-
Laurier, avons béni avec les solennités
prescrites une cloche pour l'église de St-Agri-
cole, vendue par M. Dominique Cogné, de
Montréal, d'un poids de quatre cent dix li-
vres sous le vocable de Joseph-Eugène-Maria,
en présence de M. et M^{me} J. Sylvio Mathieu,
donateurs de la cloche, de MM. les abbés
Rodolphe Mercure, ptre-curé à St-Jovite,
prédicateur à cette cérémonie, R. Bazin, ptre-
curé à St-Faustin, H. Lachapelle, ptre-curé
à Ste-Cécile, Montréal, D. Guay, ptre-curé
à Labelle, Donat Dumouchel, secrétaire ad
hoc de Son Excellence, Edgar Pelletier p. s. s.
vice-recteur du Collège Grasset, Montréal
et un grand nombre de fidèles dont quel-
ques uns ont signé avec nous.

Joseph Eugène év. de Mont-Laurier



L'église actuelle.

En 1918, visite de M^{re} F.-X. Brunet
pour la confirmation et la première communion.
La petite fille en blanc est Agathe Bélair.



Le nouveau presbytère à gauche
et l'ancien presbytère à droite.



LISTE DES CROIX DE CHEMINS

Chemin de Val-des-Lacs et montée Hudon

Depuis 1936, cette croix occupait un espace sur le terrain d'Albani Charron au Lac-Quenouille.

Vers les années 80, voyant qu'elle risquait de disparaître, Gilbert Tremblay, employé de la compagnie Bell, demande aux Pionniers de Bell ce qu'il faut pour restaurer la croix, ce qui se fait avec l'aide des gens du coin, dont M. Gauthier.

La croix est ensuite installée en 1983 sur le terrain Charron, angle chemin du Lac-Quenouille et chemin Charron.

Dans les années 2000, le temps a encore fait son œuvre et on doit la réparer. Jacques Speight prête son atelier à Gilbert Tremblay, Fernand Alarie et Roger Levasseur. La croix retrouve sa splendeur et c'est au tour de Robert Hudon de l'accueillir sur son terrain : chemin de Val-des-Lacs et montée Hudon. Le terrain est fleuri grâce à plusieurs citoyens et entretenu depuis les débuts par Cheryl Hogan. Auguste Legault, curé de Saint-Donat, a béni la croix à l'automne 2002 en présence de nombreuses personnes.



*La croix
de la montée Hudon.*

Accorder au passé tout le respect
qu'on lui doit mais aller résolument
vers l'avenir.

Croix du cimetière (chemin de Val-des-Lacs)

Croix installée dans le cimetière depuis environ 50 ans. Par sa simplicité, elle inspire le recueillement.

Croix à côté du 238, chemin de Val-des-Lacs

Cette croix a été récupérée sur le chemin du Lac-de-l'Original par M. Jacques Brunet. Elle trône au fond du terrain depuis une quinzaine d'années.



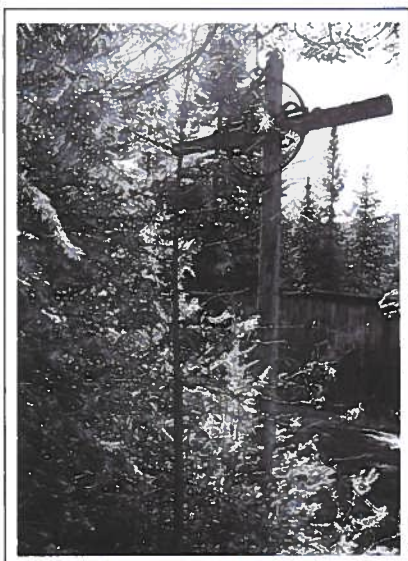
La croix du cimetière.



*La croix de chemin en
1966 au 640, chemin
de Val-des-Lacs.*

Croix chez Delphis Lépine

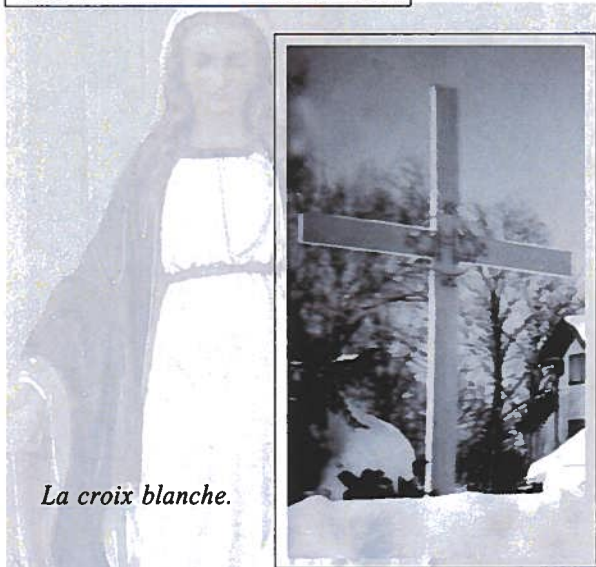
La croix sise au 249, chemin de Val-des-Lacs a été construite en bois de sapin et érigée lors de l'arrivée de la famille d'Octave Gagnon au lac Tri-corne — lac Gagnon — en 1900; à cette occasion, une première messe fut célébrée. Delphis Lépine — époux de Malvina Gagnon, fille d'Octave —, après avoir obtenu le terrain, a toujours conservé le souvenir en faisant ériger plus tard une croix



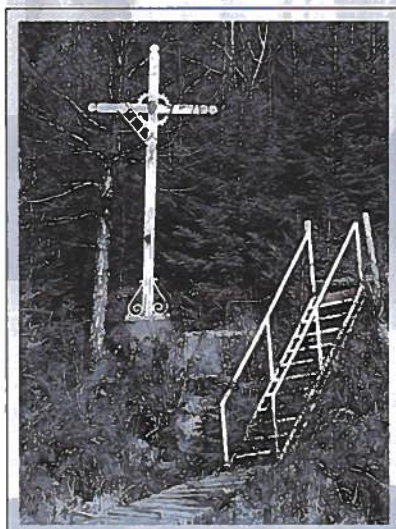
*Croix
d'origine
de Delphis
Lépine.*



La première communion.



La croix blanche.



*La croix
Brunet.*



La confirmation en 1957.

blanche qu'il a entretenue et fleurie jusqu'à sa mort. Ses filles Alice et Thérèse ont ensuite pris la relève.

Maintes fois, les villageois se sont rassemblés au pied de cette croix pour réciter le chapelet pendant le mois de Marie, à la Fête-Dieu ou pour la messe. Avant de quitter définitivement le lac Gagnon en 1988, les demoiselles Lépine ont remplacé la croix blanche par une croix en bois de cèdre leur rappelant celle qu'elles ont connue au début des années 1900. Présentement, cette croix a un nouveau propriétaire et est dissimulée derrière des branches de sapin.



Les anges pour la Fête-Dieu.



La chorale de la paroisse en 2007.



*Le
tabernacle.*

Ce texte a été inspiré par *L'histoire des Laurentides* de Serge Laurin, par *Un diocèse dans les cantons du Nord* de Luc Coursol, par des textes du *Journal Altitude*, par Claude Lambert, anthropologue, et par des témoignages.

Du canton Archambault à Val-des-Lacs en passant par Saint-Agricole

Pendant plus de trente ans, les colons vivent isolés dans ce pays de montagnes, loin du chemin de fer du curé Labelle, repoussés des terres du lac Brûlé, plus près de Sainte-Agathe-des-Monts. Conscients de leur force, ils ont obtenu grâce à leur ténacité d'être une paroisse; ils veulent maintenant s'ériger en municipalité et ne plus dépendre de Saint-Donat pour se gouverner. Le canton Archambault ne leur suffit plus, ils veulent devenir la corporation municipale de Saint-Agricole.

Au Canada, le mot « canton » désigne une division cadastrale de 100 milles carrés. Le canton Archambault comprend principalement les rangs 11, 12 et 13, près des trois principaux lacs — aujourd'hui Quenouille, Gagnon et de l'Original. À titre indicatif, le chemin Drapeau se situe sur le lot 10 du rang 12 et la première chapelle sur le lot 29 du rang 13.

Actuellement, Val-des-Lacs occupe 121 kilomètres carrés au niveau du 46^e parallèle. Il est au centre d'un triangle allant de Saint-Donat ± 26 kilomètres, Sainte-Agathe-des-Monts ± 25 kilomètres et Tremblant (Saint-Jovite), 30 kilomètres.

Pierre Filion, dans son livre *Juré Craché* (VLB, 1981), nous présente ainsi Saint-Agricole... « C'est creux Saint-Agricole, mais c'est vaste... Que vouloir de mieux qu'ici... Le soleil en pleine face du matin au soir, ton œil qui porte loin, ça respire creux. La vie déboule. On vit. On meurt... dans la cathédrale du pays... »

C'est sans doute ce qui a retenu les premiers colons qui ont âprement disputé leurs terres aux compagnies forestières. Dès 1868 et jusqu'à 1912 se succèdent : Assumption Lumber Co., Charlemagne et Lac Ouareau Lumber Co., John Roche and James Connely Co., Ottawa Lumber Co., Riordon Pulp and Paper Co. et Perley Co. Cette

dernière compagnie établira une scierie au Lac-Quenouille vers 1910, employant les colons du temps. Les anciens nous disent y avoir travaillé à l'âge de 8 ou 10 ans.

Désireux d'être plus autonomes, un groupe de citoyens présente une requête afin que le canton Archambault soit érigé en municipalité de Saint-Agricole, comté de Terrebonne, nom déjà utilisé par la paroisse.

Le territoire comprend « les lots primitifs numéros (34) trente-quatre et suivants jusqu'à (47) quarante-sept inclusivement dans les dix premiers rangs du canton Archambault et tous les lots (1 à 62) du 11^e, 12^e, 13^e rangs du même canton ».

Le sous-secrétaire de la province, Alexandre Desmeules, fait paraître dans la *Gazette officielle du Québec* l'avis suivant :

En Foi de Quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles fait apposer le grand sceau de Notre Province de Québec. Témoin : Notre très fidèle et bien-aimé l'Honorable Henry-George Carroll, lieutenant-gouverneur de Notre Province de Québec. En l'Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, de Notre Province de Québec, ce QUATRIÈME jour de FÉVRIER en l'année mil neuf cent trente-deux de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-deuxième année.

Le premier maire est Ubald Laurin.

Une grande préoccupation est constante et se retrouve régulièrement dans les procès-verbaux de 1932 à nos jours : les chemins. Ainsi, en juillet 1932, la décision est prise de verbaliser les chemins... « mais chaque propriétaire de chaque lot sera tenu pour la moitié de l'entretien de base ».

Ainsi, en 1944, la municipalité paye à Hervé Forget du gravier 80 ¢ et 2 \$ à Ubald Laurin pour des travaux de chemins, montée Quenouille, 11^e Rang. Pour la montée du Lac-Joseph, on donne 1,93 \$ à Norman Robertson, 1,93 \$ à Josephat Gagnon et 4,80 \$ à Léo Bélair.



Prière avant les sessions

SOUVERAIN MAÎTRE de l'Univers, Dieu éternel et tout puissant, de qui vient tout pouvoir et de Qui découle toute sagesse, daignez regarder d'un oeil favorable ceux qui sont ici assemblés devant Vous pour travailler au bien-être et à la prospérité de notre municipalité. *A M E N*

DAIGNEZ nous accorder la grâce de ne rien décider qui ne soit en tout conforme à Votre volonté sainte, de la rechercher avec sagesse, de la connaître avec certitude et de l'accomplir courageusement et parfaitement pour la gloire et l'honneur de Votre Nom adorable et pour le bien-être véritable de ceux dont nous sommes les mandataires.

AINSI SOIT-IL.

Nihil obstat: Bruno Desrochers, ptre

La prière a été récitée avant chaque réunion du conseil jusqu'en 1999.

Rosaire Léveillé, pendant toutes ses années à la mairie, obtient des octrois totalisant 100 000 \$ afin d'améliorer la situation. Il nous dit que tout est à faire, surtout les chemins.

L'histoire, « la légende verbale », raconte que Victor Godon est le premier qui aurait donné des noms aux différents chemins. Monsieur Charron aussi, selon d'autres sources. Ainsi, la montée Quenouille est devenue le chemin Charron. Mais en 1979, le chemin principal se nomme toujours chemin Saint-Agricole.

Quelques dates d'ouverture de chemins : 1932, ouverture de la montée Lajeunesse qui « tombe » sur la montée de la Chapelle; le coût

de l'ouverture et de l'entretien est reporté sur les propriétaires des lots. En juin 1936, le choix est fait de nommer, en le verbalisant, le chemin du Lac-de-l'Orignal, celui passant sur le bord du lac; ce chemin était la route d'été, et un autre chemin était utilisé l'hiver. En mai 1938, à la demande d'Émile Sarrazin, de Léon Sarrazin, de Lionel Giroux, de Wilfrid Gagnon, de Léon Gagnon et d'Edgar Bouchard, la municipalité verbalise le chemin du Lac-Joseph. Il y a des restrictions d'utilisation du 1^{er} avril au 1^{er} juin et à l'automne, du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre, on ne peut y circuler en charrette à roues (1940).

Le 28 juin 1955, le maire Roméo Piché et le secrétaire municipal Victor Godon signent un contrat pour l'entretien des chemins qui seront entretenus suivant les demandes du ministère de la Voirie. L'entrepreneur s'engage à fournir un camion de sept tonnes avec charrue et aile de côté hydraulique et un « grader ». Les chemins seront ouverts sur une largeur de seize pieds; si c'est impossible à faire, il devra y avoir deux rencontres convenables. Seront aménagées, par lot et dans les montées, des rencontres à cinq cents pieds environ l'une de l'autre. Il existe d'autres conditions à remplir : ne pas laisser plus de deux pouces de neige ou de glace, ouvrir avant 8 heures, au

printemps élargir les chemins pour libérer les « embasses » et laisser l'eau s'écouler. Le tout étant payé 245 \$ par mille pour certains chemins et 240 \$ pour d'autres. Les paiements se font en quatre versements à condition de recevoir les octrois. Un grand total de 4 417,50 \$ sera payé si le conseil juge le travail satisfaisant.

Encore en 1969, il faut demander au ministère de la Colonisation pour obtenir « l'ouverture de notre chemin allant au lac Supérieur étant donné que l'ouverture dudit chemin donnerait de grands avantages à la circulation se rendant au Parc du Mont-Tremblant, à Saint-Jovite et à Mont-Tremblant. »

Au printemps 2005, le gouvernement fédéral a remis environ 300 000 \$ pour améliorer le réseau routier, et l'histoire se répète.

Un autre grand sujet, toujours d'actualité : les taxes et l'évaluation foncière. En 1934, la municipalité a besoin de 1 003,27 \$ pour fonctionner. La valeur foncière à cette époque est de 77 175 \$. La taxe est de 1,30 \$ par 100 \$ d'évaluation. La municipalité paye alors 40 ¢ l'heure pour un homme et deux chevaux.

En 1966, le budget annuel est de 42 500 \$ et la taxe est de 1 \$ par 100 \$ d'évaluation.



L'ouverture de l'édifice municipal en 1967.

LES DÉPENSES

En 1947, Émile Lajeunesse reçoit 20 \$ par année pour l'entretien de la salle municipale. Il fournit le bois, l'huile à lampe et il doit laver le plancher une fois par mois. En 1955, la vérification des livres du secrétaire coûte 50 \$.

Voici les comptes payés en juin 1979 : Bell Canada : 62,97 \$; Gulf Oil Canada Ltée : 386,17 \$ (carburant); pompiers : 4,50 \$ l'heure.

C'est à partir de janvier 1968 que le maire et les conseillers sont rémunérés. Le règlement 111 se lit comme suit :

« Considérant que les charges de maire et de conseillers municipaux de la corporation de Val-des-Lacs sont devenues de plus en plus onéreuses à cause du développement de la Municipalité;

Considérant que lesdites charges exigent de leurs titulaires de longues heures de travail;

Considérant que les titulaires desdites charges se voient dans l'obligation, pour bien remplir lesdites charges, de faire de nombreux déplacements et encourrent de la sorte des dépenses importantes;

Considérant que les titulaires desdites charges, à cause de leurs fonctions, sont obligés de faire de nombreux déboursés;

Considérant que la bonne administration de la Municipalité requiert du maire et des conseillers de longues et nombreuses réunions;

Considérant que les titulaires desdites charges, afin de bien remplir leurs devoirs, se voient forcés, souvent, de négliger leurs affaires personnelles;

Considérant que la Corporation de Val-des-Lacs est en mesure d'effectuer les déboursés nécessaires, et que l'article 77 du code municipal le permet;

Considérant qu'un avis de motion a été régulièrement donné;

EN CONSÉQUENCE : il est unanimement résolu qu'un règlement portant le n° 111 et qui sera cité sous le titre de "Règlement accordant une rémunération annuelle de 240 \$ au maire et de 120 \$ à chacun des conseillers de la Corporation de Val-des-Lacs pour leurs services comme

tels", soit et est adopté, et qu'il soit statué et décrété par ce règlement, sujet à toutes les approbations requises par la loi, comme suit :

1. À compter du 1^{er} janvier 1968, le maire de la Municipalité de Val-des-Lacs recevra, à titre d'indemnité pour frais de représentations durant le terme pendant lequel il sera légalement en fonction, une rémunération de deux cent quarante dollars (240 \$) par année, payable par versements mensuels de 20 \$ au début de chaque mois pour le mois précédent.
2. À compter du 1^{er} janvier 1968, chacun des conseillers de la Municipalité de Val-des-Lacs recevra, à titre d'indemnité pour frais de représentations durant le terme pendant lequel il sera légalement en fonction, une rémunération de 120 \$ par année, payable par versements mensuels de 10 \$ au début de chaque mois pour le mois précédent;

Pour être éligible à cette rémunération, chacun des membres du conseil devra être présent à la session régulière du mois. Toute absence non motivée avant la tenue d'une session régulière, d'ajournement ou spéciale, sera pénalisée d'une amende de 5,00 \$ et automatiquement déduite sur la prestation suivante. L'entrée des noms au livre des délibérations du conseil servira de base au paiement mensuel.

3. Si au cours de son mandat, un maire ou un conseiller cesse d'occuper ses fonctions, soit à la suite de sa démission ou pour quelques autres raisons que ce soit, il recevra pour ses services une rémuné-



La salle municipale vers la fin des années 50.

ration proportionnelle au temps pendant lequel il aura rempli sa charge durant le terme de paiement écoulé.

4. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi. »

Aux premiers temps de la municipalité, il n'y a pas de salle pour les réunions du conseil. Les séances ont lieu chez Wilfrid Laurin en 1932. C'est ainsi que le secrétariat déménage régulièrement. Il sera chez Victor Godon, qui cumulera un temps la fonction de secrétaire municipal et de secrétaire de la commission scolaire.

Jusqu'à l'effondrement de la salle paroissiale en 1959, le conseil y a siégé. Lorsque l'école du village est bâtie, la salle est utilisée pour les réunions du conseil au coût de 5 \$. En 1967, le secrétariat, à la suite d'une décision du conseil, accepte « la localisation du nouveau secrétariat municipal situé sur la rue Principale, face à l'école du village de Saint-Agricole ». Le 1^{er} mai, le secrétariat est chez Thérèse Paquette. En 1968, on transfère le secrétariat à l'édifice municipal — garage.

En 1971, Édith Odier, conseillère, propose d'acheter l'école du village qui appartient toujours à la Commission scolaire des Laurentides pour un dollar. Au fil des ans, selon les besoins, l'édifice se transforme. En 1975, des rénovations y sont effectuées grâce à une subvention de 6 000 \$ et à la participation des citoyens. En 2003, le projet de rénovation de l'hôtel de ville fut annulé à la suite d'un référendum demandé par un groupe de citoyens.

Depuis octobre 1955, un coffre-fort a été acheté; il est placé dans le bureau du secrétaire-trésorier et doit servir à conserver les archives municipales et celles de la commission scolaire.

Dans les comptes rendus des séances du conseil, on signale la complicité existant entre les élus municipaux (lire maire) et le clergé (lire curé). Le 8 avril 1946, un permis est accordé au curé Boisvert de passer une ligne souterraine d'aqueduc dans le village. Le 6 novembre 1967, le curé Saint-Louis demande que l'électricité du lamp-

daire en face de l'église soit payée par la municipalité. C'est une dépense non autorisée, mais en compensation la municipalité s'engage à faire l'entretien du stationnement de l'église à vie. Ce stationnement avait été aménagé par les constructions Hoolahan. John Hoolahan présente au curé Boisvert un compte déjà acquitté.

Le règlement 57, adopté en juin 1959, stipule que le conseil aura la charge de régir le stationnement sur le terrain de la fabrique, et ce, à perpétuité...

En 1966, les associations sont consultées pour choisir un nouveau nom pour Saint-Agricole. Le 2 janvier 1967, voici les noms soumis à la Commission de géographie du Québec : Chapleau : homme politique de Terrebonne; Boisvert : curé très impliqué durant plusieurs années à Saint-Agricole; Montclair; Val-des-Lacs : ce dernier nom est choisi et accepté par la Commission de géographie du Québec le 2 mars 1967.

Il est en conséquence proposé par le conseiller J.B. Sabourin, appuyé par le conseiller R. Paie-ment et résolu unanimement :

Que ce conseil donne suite à ce projet et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à compléter toute la procédure à cet effet.

CONSIDÉRANT que le nom officiel de cette Municipalité est actuellement « Municipalité de Saint-Agricole »;

CONSIDÉRANT QUE LE NOM « Agricole » n'identifie pas la région puisque le sol ne se prête guère à l'agriculture;

CONSIDÉRANT que l'appellation « Val-des-Lacs » identifierait beaucoup mieux ce territoire riche en lacs et montagnes, et qu'il contribuerait davantage à son épanouissement et son développement;

CONSIDÉRANT que pour les raisons ci-dessus énumérées, il serait avantageux que le nom actuel de la Municipalité soit changé en celui de « Municipalité de Val-des-Lacs »;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu, que sous l'autorité de l'article 48 du code municipal, le Lieutenant-Gouverneur en conseil soit prié de changer le nom de la Municipalité de Saint-Agricole en celui de « Municipalité de Val-des-Lacs ».



Ubald Laurin
1932 – 1944



Roméo Piché
1944 et 1955 – 15 février au 11 juillet



Victor Godon
1944 – 1955



Rosaire Léveillé
1955 – 1957 1963 – 1967



Albani Charron
1967 – 1969 1975 – 1983



John Hoolahan
1969 – 1971



René Paquette
1983 – 2003



Lizette Piché
2003 – 2005



Berthe Bélanger
2005 – ...



Le garage municipal et le tennis.

En 1982, la Municipalité remet au Comité des fêtes du 75^e et du 50^e un montant de 3 000 \$ pour l'organisation des festivités.

Il fait toujours bon de vivre à Val-des-Lacs, de profiter de la nature, de ses 121 kilomètres carrés parsemés de lacs, de rivières, de montagnes vierges. Près de 60 kilomètres de routes la sillonnent; eh oui, il reste toujours des « chemins de terre » qui sont maintenant en gravier, il y en a même un peu plus que ceux asphaltés, soit une trentaine de kilomètres.

Il y a 717 résidants — statistiques 2001 — et deux fois plus de villégiateurs à différentes périodes de l'année. S'il y a beaucoup de retraités, de jeunes familles se pointent, apportant un nouvel essor au village.

Electeurs de val des lacs Electors of val des lacs Dimanche, le 6 novembre 1983		
S.V.P. VOTEZ POUR		PLEASE VOTE FOR
Maire-Mayor	René Paquette	X
Conseiller Siège #1	Armand Charbonneau	X
Conseiller Siège #2	André Campeau	X
Conseiller Siège #3	Richard Gagnon	X
Conseiller Siège #5	Rhéal Bélair	X
Conseiller Siège #6	Daniel Minty	X

En 1991, le Comité consultatif en urbanisme (CCU) est fondé par Laurent Chartier, conseiller. Le premier comité est composé de Robert Hudon, président; Raymond Gagnon, vice-président; Georges Hoolahan, Pierre Olivier, Maurice Ouellette et Maurice Clément, inspecteur municipal.

En 2002, le Pacte rural, dont le but est le soutien et le renforcement du développement des milieux ruraux, octroie à la municipalité de Val-des-Lacs un montant de 16 642 \$. Cet organisme favorise le développement des activités culturelles, la revitalisation et la rentabilisation des infrastructures municipales existantes, y compris l'église du village de Val-des-Lacs, le renouveau villageois, l'embellissement — parc au lac Joseph — et la croix des chemins de Val-des-Lacs et Hudon. Une personne-ressource est engagée pour coordonner les activités.

En 2002, Louis Vigneault, conseiller, fait reconnaître comme organismes municipaux les associations et clubs suivants : l'Association faune et flore de Val-des-Lacs, le Club de marche, le Club de cartes, le Club de pêche de Val-des-Lacs, l'Association des riverains du lac Gagnon (Arlag), l'Association des riverains du lac Joseph, le Club de pêche du lac Gagnon et le Club de pêche du lac du Rocher.

En août 2001, le premier Comité consultatif en environnement (CCE) est fondé par Lizette Piché et Lise Audy Aubertin, conseillères, et Gilbert L'Heureux, conseiller. En décembre 2003, Berthe Bélanger, Yolande Blanchard, Murielle St-Charles, Lise Audy Aubertin, représentante de la municipalité, et Guy Côté, substitut, forment le nouveau comité.

En 1983-1984, *Le Villageois*, journal mensuel d'information locale, est publié par un groupe de citoyens. Tous les organismes municipaux, sociaux et religieux y participent en s'exprimant. Cette publication fut très appréciée par la population de Val-des-Lacs.

Depuis janvier 2004, le conseil, dans le but de renseigner les Vallacquois, publie régulièrement *Le Vallacquois*. Ce journal informe la population sur la vie de la municipalité en général et sur les services offerts aux citoyens à tous les niveaux.

Le secrétariat

Georges Liboiron a été secrétaire pendant 25 ans, d'une période débutant avant l'érection de la municipalité de Saint-Agricole jusqu'en 1945. Lui ont succédé : Henri Forget, Armand Paul, Victor Godon pendant de nombreuses années, Denise Gagnon, Jean-Paul Guérard, Marcel Richer, Ginette Émard Paquette, Benoit Deschesne, Suzanne Valiquette et Réjeanne Gagnon de 1980 à 1997; présentement, c'est Colette Gagnon qui occupe le poste. Depuis juillet 1999, Sylvain Michaudville est secrétaire-trésorier de la municipalité.

LES POMPIERS

Les pompiers de Val-des-Lacs sont toujours une brigade de volontaires, mais quel chemin parcouru au fil des ans !

On lit dans les histoires des pionniers le nombre de feux et les chaînes d'eau qui s'organisaient pour faire circuler les chaudières d'eau afin de circonscrire l'incendie et de sauver tout ce qu'on pouvait.

En mars 1966, une taxe agricole sert à l'achat d'une pompe à incendie au coût de 2 000 \$.

La Commission des incendies offre une formation pour les pompiers volontaires. C'est Gérard Gagnon qui est le chef en 1967; le salaire à ce temps est de 3 \$ l'heure. Les chefs se succèdent : 1977, Jean-Pierre Gagnon; 1978, Réjean Charron.

En 1983, sous la responsabilité de Raymond Gagnon, les pompiers sont : Pierre Paquette, Luc Charbonneau, Ghislain Fournelle, Gilles Naud,



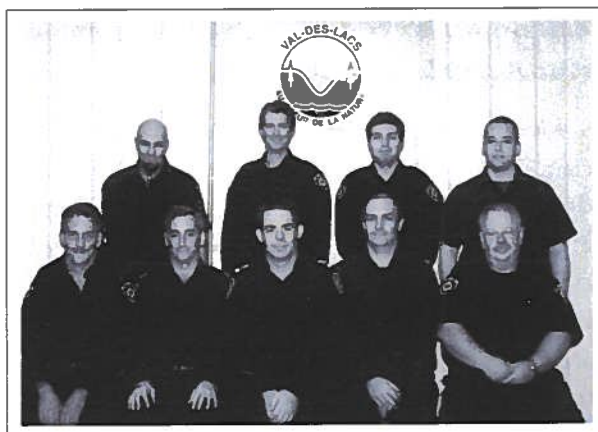
Le premier vrai camion d'incendie au début des années 70. Gaétan Paquette et Guillaume Gagnon.

Yves Desroches, Daniel Godon, Yves Aubin et Bernard Lapointe.

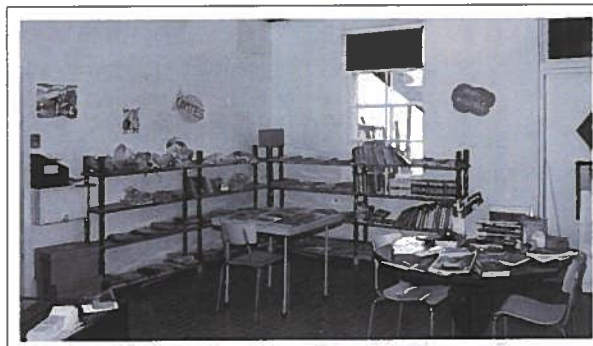
En 1995, face à l'augmentation des réclamations par les pompiers volontaires, la CSST exige des municipalités qu'elles achètent des équipements adéquats afin de combattre les incendies. Un délai de quatre ans est accordé. Dans un effort pour réduire les primes d'assurance, le gouvernement du Québec demande aux villes d'implanter des mesures de sécurité dans les services d'incendie.

En 1999, les dépenses du service s'élèvent à 25 013 \$. En janvier 2000, les pompiers cessent de communiquer par chaîne téléphonique à la suite de l'achat de téléavertisseurs. Des cours de secourisme sont aussi dispensés. En mai 2000, une sirène est achetée pour la citerne du service et en septembre 2000, le conseil achète quatre émetteurs-récepteurs portatifs.

En décembre 2002, la municipalité achète de la ville de Mirabel un camion autopompe pour un montant de 1 500 \$ qui fonctionne encore en 2007. En juin 2000, le gouvernement du Québec adopte la loi sur la sécurité incendie, obligeant les municipalités à organiser leur service d'incendie et à gérer



La brigade actuelle. 1^{re} rangée : Denis Gravel, Marc Gravel (capitaine), Sylvain Calvé (directeur), Serge Calvé (lieutenant) et Claude Villecourt; 2^e rangée : Mario Michaudville, Jean-Philippe Martin, Keven Dufour et Michel Gravel.



Le local de la bibliothèque à son ouverture.

Raymonde Bélair, assistée de Micheline Paquette et de Marguerite Lapointe, fut la première représentante de la bibliothèque auprès de la Bibliothèque centrale de l'Outaouais.

leurs risques. Dirigée par la Municipalité régionale de comté des Laurentides, la municipalité adopte le schéma de couverture de risques le 11 novembre 2003. En 2006, la municipalité investit 64 293 \$ dans son système de prévention des incendies.

LA BIBLIOTHÈQUE

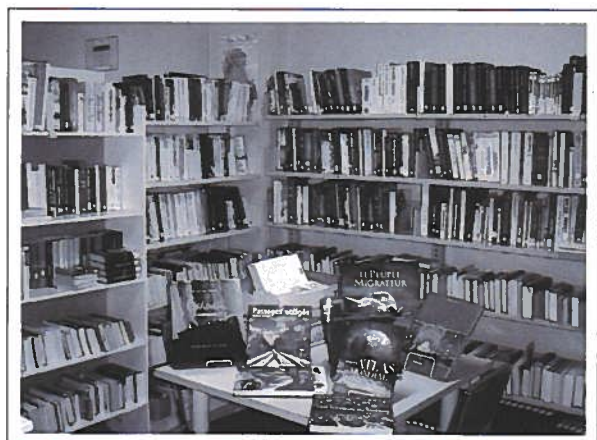
Ce service existe depuis le 1^{er} avril 1977 et célèbre donc son 30^e anniversaire cette année.



Aujourd'hui, Ginette Godon Guérard assure la bonne marche du service.



Des activités pour nos petits bouts de chou.



En 2006, environ 3 600 livres, revues, bandes dessinées, documents, etc., ont été empruntés par 145 abonnés. Le budget actuel permet de répondre aux demandes des clients, assurant ainsi l'arrivée rapide des nouvelles parutions, et ce, sans frais pour les lecteurs.

Le service offre des contes et des activités aux enfants à quelques reprises durant l'année.

Activités sociales et caritatives

La communauté vallacquoise a toujours été très vivante, regroupant les gens et offrant des activités.

LE CERCLE DE FERMIERES

Ce club a existé très tôt, dès 1937, et fut fondé par les demoiselles Bélair et dix-huit autres dames de Saint-Agricole. Françoise Gaudet-Smet, l'agronome Albin Noël et Paumônier Dumouchel ont offert leur collaboration. Pendant plusieurs années, le cercle a offert du support aux femmes par des conférences sur l'éducation des enfants, des cours sur l'alimentation, l'artisanat, la couture, la culture des jardins, etc. Les dames se rencontraient une fois par mois au sous-sol de l'église. Les dames Fermières prennent la relève et continuent pendant plusieurs années à réunir les femmes de la paroisse pour socialiser, s'informer de leur rôle de fermière et travailler l'artisanat.

Noms des membres du Cercle de Fermières de Saint-Agricole de 1939 à 1942

Mesdames Agathe Bélair, Berthe Bélair, Fernande Bélair, Aquila Châtillon, Camille Desroches, Donat Dansereau, Marie-Anne Gagnon, Joseph Gagnon, Léon Gagnon, veuve David Godon, Gertrude Godon, Ferdinand Godon, Euclide Gagnon, Maria Godon, Joseph Laurin, Albert Léveillé, Honoré Lachapelle, Arthur Lajeunesse, Albani Charron, Albani Charron fils, Léo Paul Martin, Marie Martin, Maxime Paquette, Émile Sarrazin, Louis Sarrazin, Ménasippe Piché, Yvonne Piché, Alphonse Roy, Ubald Laurin, Roméo Piché, Ildège Paquette, Lucien Gagné, Jean-Louis Piché, Honoré Léveillé, Lucien Paquette et Lauré Provost.



Noms	1939	1940	1941	1942
Agathe Bélair	+	+	+	+
Berthe Bélair	+	+	+	+
Fernande Bélair	+	+	+	+
Aquila Châtillon	+	+	+	+
Camille Desroches	+	+	+	+
Donat Dansereau	+	+	+	+
Maria-Anne Gagnon	+	+	+	+
Joseph Gagnon	+	+	+	+
Léon Gagnon	+	+	+	+
veuve David Godon	+	+	+	+
Gertrude Godon	+	+	+	+
Ferdinand Godon	+	+	+	+
Euclide Gagnon	+	+	+	+
Maria Godon	+	+	+	+
Joseph Laurin	+	+	+	+
Albert Léveillé	+	+	+	+
Honoré Lachapelle	+	+	+	+
Arthur Lajeunesse	+	+	+	+
Albani Charron	+	+	+	+
Albani Charron fils	+	+	+	+
Léo Paul Martin	+	+	+	+
Marie Martin	+	+	+	+
Maxime Paquette	+	+	+	+
Émile Sarrazin	+	+	+	+
Louis Sarrazin	+	+	+	+
Ménasippe Piché	+	+	+	+
Yvonne Piché	+	+	+	+
Alphonse Roy	+	+	+	+
Ubald Laurin	+	+	+	+
Roméo Piché	+	+	+	+
Ildège Paquette	+	+	+	+
Lucien Gagné	+	+	+	+
Jean-Louis Piché	+	+	+	+
Honoré Léveillé	+	+	+	+
Lucien Paquette	+	+	+	+
Lauré Provost	+	+	+	+

Tiré du document officiel.

L'AFÉAS

Association féminine d'éducation
et d'action sociale



Ce groupe, beaucoup plus tard, réunit le deuxième mardi du mois les femmes de la municipalité. Elles se rassemblent également pour une journée d'atelier par semaine à la salle municipale et y font du tricot, de la couture, du tissage et de l'artisanat. Voici quelques noms de membres en 1985 : Lucie Giardino Boucher, présidente; Stella Calvé, responsable de l'atelier; et Jeanne Therrien, responsable de la publicité.

L'ATELIER

L'Atelier prend place en 1985. Les fondatrices sont Fernande Clément, présidente, Rollande Plamondon et Stella Calvé. Depuis sa fondation, les présidentes suivantes se sont succédé : Jeannine Lemieux, Carole Paquette et Edmée Labarre. Cette dernière est toujours en poste, secondée par Ginette Godon Guérard et Jeannine Levasseur, qui a remplacé Monique Bélair comme secrétaire. L'Atelier a toujours comme mission de réunir les femmes une fois par semaine afin de partager leurs connaissances en tricot, en artisanat, etc. Une fois par mois, un membre prépare un repas partagé par le groupe.



Carole Paquette, Rollande Plamondon, Monique Bélair, Edmée Labarre, Fernande Clément, Ginette Guérard, Stella Calvé et Jeannine Lemieux.



*Comité du groupe Rayon de Soleil :
Émilie Lachapelle, Jeanne d'Arc Gagnon,
Liliane Lajeunesse, Edmée Labarre,
Micheline Paquette, Claude Aubertin,
Ginette Guérard et Jeannine Levasseur.*

RAYON DE SOLEIL

Fondé en 1984, ce groupe de bénévoles élit son premier comité : Micheline Paquette est nommée présidente, secondée par Lise Bélair, responsable, et Béatrice Minty, secrétaire. Depuis novembre 1984, le Rayon de Soleil offre un repas par mois. C'est une façon de remplir sa mission de s'occuper des personnes esseulées.

COMPTOIR ALIMENTAIRE DES SAMARITAINS

Lantier – Val-des-Lacs – Sainte-Lucie

Une dure réalité frappe notre milieu : la pauvreté, des gens démunis de façon ponctuelle ou plus permanente. Le comptoir vient offrir du soutien, sa mission étant de venir en aide aux familles et aux gens les plus démunis du milieu en offrant chaque semaine des paniers de provisions, un service de dépannage au besoin et des paniers plus substantiels à Noël. Vingt-cinq familles, dont dix-neuf enfants, profitent de ce service hebdomadaire.

Cette œuvre fondée par Jacqueline McDonald existe depuis 1991. Elle en est toujours la coordonnatrice. Elle est secondée par une équipe de bénévoles et plusieurs d'entre eux sont de Val-



Jacqueline McDonald, Anne Marie, Yves Guéric, Raymond Dugal, Raymond Brien, Réal Massé, Yvon Bélanger, Thérèse, Lise Dugal, Rita Morin et Jean Houle. Absente de la photographie : Diane Bouclair.

des-Lacs : Yves Guéric, le couple Houle, le couple Dugal et bien d'autres. Chaque année, les pompiers prêtent leur concours pour la « Guignolée ». Avec d'autres citoyens : conseillers, marguilliers, membres de l'Atelier, etc., ils ramassent plus de mille dollars par année et des aliments non périssables. C'est une façon pour la communauté de retourner aux Samaritains ce qui est donné chez nous.

L'ÂGE D'OR

Ce club fondé par Émery Gagnon, Émile Gagnon et Roméo Gagnon a connu de beaux jours



Nous nous souviendrons longtemps des beaux voyages auxquels nous avons participé avec l'Âge d'or.



Le Club de l'Âge d'or dans les années 80.

sous la présidence de Simone Lefebvre, Thérèse Descôteaux, Paul Gingras et bien d'autres. Les nombreuses rencontres des membres et surtout les voyages organisés ont eu beaucoup de succès; certains membres s'en souviennent et en parlent encore.

LES LOISIRS

Il y a toujours eu un grand souci pour les élus de garantir des loisirs à la population, mais surtout aux jeunes. À la mesure des revenus, des montants d'argent plus ou moins importants seront alloués.

Les villégiateurs y vont également de leur contribution, surtout en construisant des tennis. Ainsi, il y en a un chez « les Masson »; en 1953, une finale de tennis regroupant de bons joueurs s'y déroule. Il y en a un autre chez « les Dubois » ainsi qu'à la Pension Bleu et Blanc, qui avait déjà une table de ping-pong. Les fils Courtois — famille villégiatrice depuis 1915 — ont été champions provinciaux de tennis sur table; ils venaient y jouer entre 1955 et 1957.

Le terrain de volley-ball réunissait les pensionnaires, les enfants Richer et les voisins du coin. Aujourd'hui, la municipalité prête à tous un ten-



La patinoire à côté de l'école et en face du magasin général de Louis Gagnon dans les années 60.

nis double éclairé en soirée. Il y a également un terrain de jeux pour les jeunes, installé selon des normes sécuritaires grâce à une subvention provinciale. Deux terrains de pétanque complètent le site. L'hiver, une patinoire située derrière l'hôtel de ville permet aux jeunes et aux moins jeunes de se dégourdir.

LA MUNICIPALITÉ ET LES LOISIRS

Voici quelques souvenirs...

- ❖ En 1947, une demande est faite à Henri Barrette de vendre son terrain situé entre celui de monsieur Bleau et celui du docteur Sylvestre pour en faire une plage publique au lac Gagnon.
- ❖ Les Loisirs de Val-des-Lacs sont fondés le 13 mai 1964 et constitués en corporation le 27 juillet 1964. C'est une association à but non lucratif qui assurera la bonne marche des loisirs jusqu'à la fin des années 90.
- ❖ 1966 – La permission est accordée à Fernand Alarie d'utiliser la pompe à incendie pour arroser la patinoire, mais cela doit se faire sous le contrôle de l'inspecteur municipal, Gérard Gagnon. Le 1^{er} mai 1967, le conseil vote 100 \$ pour que les écoliers fréquentant l'école de Saint-Agricole puissent visiter l'Expo 67.
- ❖ 1976 – On construit un terrain de balle. Une somme de 1 000 \$ est votée; c'est Georges Hoolahan qui chapeaute le projet.
- ❖ Pendant cette période, plusieurs activités sont offertes aux jeunes : dépouillement de l'arbre de Noël, carnaval d'hiver avec bonhomme carnaval, formation d'équipes de hockey pour garçons, d'équipes de balle molle pour les hommes, les femmes et les enfants. En 1981, transport payé par les Loisirs, quatre semaines consécutives, à la piscine de Sainte-Agathe; 137 jeunes y sont amenés par autobus.
- ❖ 1983 – Parution du journal *Le Villageois* jusqu'en juin 1984. Il y a également formation d'un comité de citoyens avec comme président Georges Hoolahan. Formation du Club de l'Âge d'or : Simone Lefebvre est présidente; Rachel Gingras, vice-présidente; Paul Gingras, secrétaire-trésorier; Violette Charbonneau, Simone Godon, Robert Bérubé et Louis Lefebvre agissaient comme directeurs.
- ❖ L'Aféas a eu comme présidente Lucie Giordino Boucher.
- ❖ La salle municipale est fréquentée pour toutes sortes d'activités sociales et de loisirs, entre autres les films, le bingo, etc.
- ❖ Toujours en 1983, un camp de jour est mis sur pied dans le cadre du Projet amitié avec trois moniteurs : Murielle Charron, Rémi Michaudville et Lynda Paquette.
- ❖ Dans les années 80, un terrain de tennis est construit après avoir été voté au conseil et proposé par Guy Charron, conseiller aux loisirs.
- ❖ Il y a eu l'Hôtel Racine et la Villa de Castille, où les résidants et les villégiateurs s'offraient des soirées de danse inoubliables.
- ❖ Encore aujourd'hui, la municipalité organise des camps de jour pour les jeunes en se gref-

fant aux loisirs des autres municipalités : il y a eu le camp de jour au P'tit Bonheur et ceux des municipalités de Lac-Supérieur et de Sainte-Agathe-des-Monts.

- ❖ D'autres formes de loisirs sont parrainées et payées par la municipalité de Val-des-Lacs. De nombreuses activités culturelles sont offertes aux Vallacquois.
- ❖ Dans les dernières années, avec l'arrivée de subventions, les activités pour les jeunes — les camps de jeunes, les sorties, les fêtes de Noël, la patinoire et les fêtes familiales — se sont multipliées; les activités culturelles, soit la bibliothèque, les Journées de la culture, le cinéma en plein air, les concerts classiques et populaires, Full-Art et autres, peuvent répondre à tous les âges de la population vallacquoise. On est bien loin de la plate-forme bâtie par Édouard Bélair, donnant ainsi aux jeunes du temps la possibilité de danser. La légende rapporte que MM. Girardin et Descôteaux étaient les organisateurs de ces sauteries.

LES FEMMES

Les femmes ont été et sont toujours présentes dans la vie du peuple vallacquois. Dans l'histoire en général, on ne mentionne pas toujours le grand rôle joué par les femmes :

mères de famille supportant seules la famille lorsque le mari était au chantier en plus d'accoucher sans le support de celui-ci. Si elles étaient chanceuses, une accoucheuse était là. Ici, on a eu mesdames Jérémie Paquette, Rose-Anna Calvé, Éva Séguin, Marie Tourangeau Gagnon, Joseph Gagnon, mieux connue sous le surnom « tante Marceline », et Madeleine Paul;

jeunes filles qui ont dû quitter l'école très tôt, pour aider la mère, pour prendre soin des enfants, pour aider aux champs ou encore agir comme gardes-malades des grands-parents vivant eux aussi à la maison familiale. L'espérance de vie moyenne au début du siècle : 47 ans;

femmes gardiennes des finances, même si les hommes gardaient sur eux l'argent dans leur blague à tabac. Le revenu moyen était de 200 \$ à 400 \$ par année;

femmes débrouillardes capables de faire le beurre — 4 ¢ la livre —, le pain, les vêtements de la famille...



Voici les noms de quelques-unes qui se sont impliquées à la fabrique : Agathe Bélair, Lucie-Anna Charron, épouse d'Albani, Violette Charbonneau, Berthe Desroches, Délina Danis, Jacqueline Gravel, Gabrielle Landry, Béatrice Michaudville, Ginette Émard Paquette, Micheline Paquette, Thérèse Paquette, Denise Rowland, Liliane Scalia, Jacqueline Viau, Rollande Plamondon et Jacqueline Garand; plus près de nous, Ginette Godon Guérard et notre marguillière actuelle à la grande paroisse de Sainte-Agathe, Diane Pagé Lalonde.

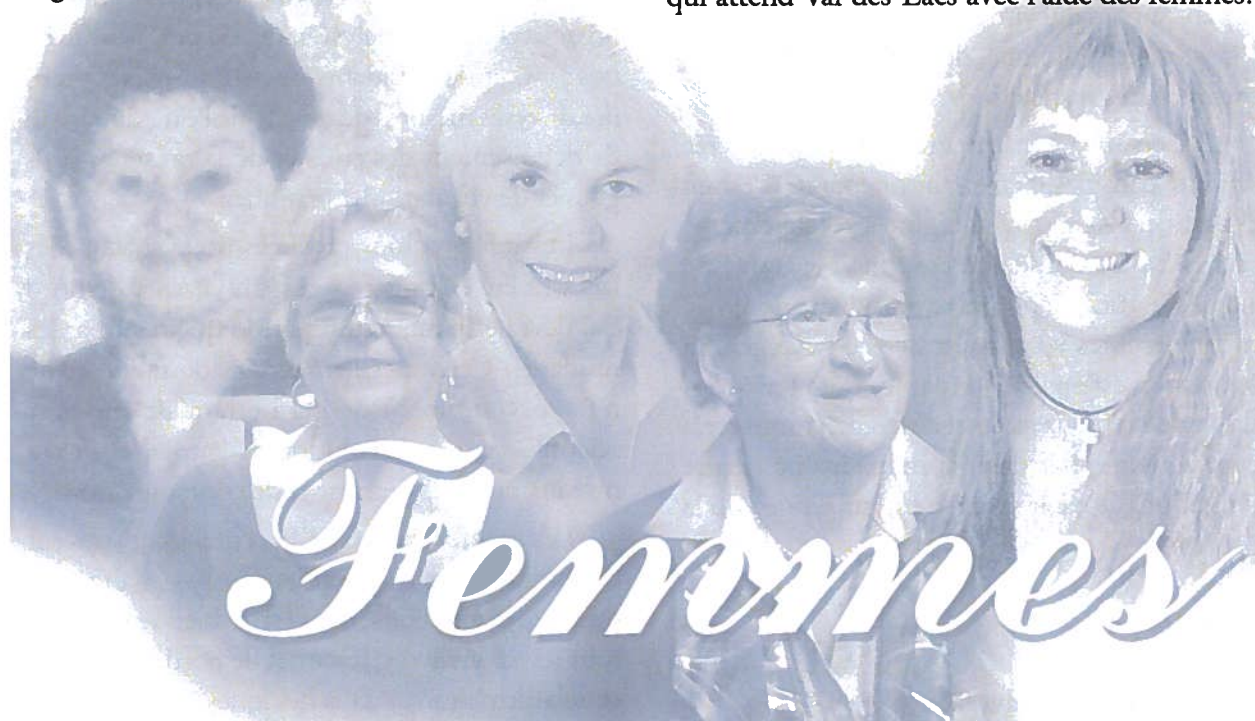
Au conseil municipal, les femmes sont présentes dès 1968 avec Germaine LePoul, Germaine Bergon, Édith Odier, Diane Ménard, Carole Char-

ron, Lise Audy Aubertin, Lizette Piché, qui est devenue en 2003 la première mairesse, suivie de Berthe Bélanger, Sylvie Tellier, Katia Morin, la plus jeune (18 ans), et Murielle St-Charles, nos conseillères actuelles.

Plusieurs ont agi comme secrétaire municipale : Thérèse Paquette, Ginette Émard — à l'époque, elle signait M^{me} Raymond Paquette —, Suzanne Valiquette, Réjeanne Gagnon — celle qui l'a été le plus longtemps — et Colette Gagnon.

Notre reconnaissance va également à toutes celles qu'on n'a pu nommer en raison des lacunes dans nos registres.

Ce passé besogneux devrait refléter l'avenir qui attend Val-des-Lacs avec l'aide des femmes.



La santé publique

Le 24 septembre 1952, la Ligue antituberculose de Montréal vient faire passer des radiographies pulmonaires aux résidants.

Depuis quelques années, le CLSC se déplace pour offrir à la population la vaccin antigrippal.

L'ENVIRONNEMENT

En 1941, même si on ne parlait pas d'environnement à cette époque, le conseil statue qu'il est défendu d'utiliser des combustibles ou moteurs à essence sur le lac Gagnon. Cette demande est réitérée lors de la fondation de l'Association des riverains du lac Gagnon. Le lac du Rocher a obtenu le même règlement.

En 1947, il est mentionné dans les minutes qu'il y a des problèmes d'égouts au lac Gagnon. Deux ans plus tard, une association des propriétaires du lac Gagnon demande l'intervention du ministère de la Santé, car il y a une épidémie de grenouilles... En 1970, le conseil établit un règlement sur la salubrité et la santé; il est question de la propreté publique, de la construction et de l'entretien des installations septiques.

C'est en 2001 que le maire René Paquette crée le comité consultatif en environnement. C'est un des premiers CCE dans la région à s'établir même avant la loi. La conseillère responsable était Lise Audy Aubertin. La première présidente nommée par les membres votants est Berthe Bélanger. La nomination est approuvée par le conseil même si elle était d'un parti électoral différent, comme cela s'était toujours fait dans la municipalité : entre les élections, tout le monde est au service de la population.

CCEPL

Le Comité consultatif en environnement, protection des lacs et cours d'eau est une création originale de Berthe Bélanger, instigatrice éclairée et première présidente de cet organisme de concertation. Le CCEPL a fait œuvre de pionnier et est maintenant reconnu comme modèle de consultation et de concertation entre les citoyens des zones lacustres principalement — représentés par



leurs associations de résidants —, la municipalité et les organismes régionaux.

À l'heure actuelle, le CCEPL compte parmi ses membres des représentants des lacs à l'Île, à l'Original, du Rocher, Gagnon, Joseph, montagne Noire, Petit lac à l'Original, Quenouille, et privés, en plus de bénéficier de l'expertise de personnes-ressources intéressées par la faune, la flore et la foresterie.

Depuis sa création en 2002, le CCEPL a pris de la maturité et ses associations membres ont participé l'an dernier, à titre expérimental, à un tout nouveau projet-pilote lancé par le CRE des Laurentides en étroite collaboration avec la municipalité. Les associations ont été appelées à tester un nouvel outil d'analyse et de suivi de la santé de nos lacs, et des résidants ont été formés à prendre diverses mesures de qualité de l'eau, du niveau de déboisement des rives et de la présence d'algues et de végétation aquatique.

Les informations récoltées pour chacun des lacs ont été enregistrées dans un carnet de bord qui devra être mis à jour périodiquement par les résidants. Ce carnet leur servira de guide et de référence future, leur permettant de mesurer scientifiquement l'évolution de leur lac et de ses niveaux de vieillissement et de contamination.

Les membres du CCEPL entendent souvent ce commentaire : « Mon lac n'a pas changé depuis que je suis ici ! », mais est-ce bien vrai ? Dans tous les cas analysés, le carnet de bord a contredit cette affirmation et dans quelques cas, il a même permis de documenter un niveau de détérioration très important de la qualité du lac.

Donc le CCEPL et les associations membres ont beaucoup de pain sur la planche, incluant les tâches d'informer leurs concitoyens des problématiques spécifiques à leur lac et des solutions à envisager, souvent en collaboration avec la municipalité. Les problèmes sont peut-être complexes mais certaines initiatives, comme le reboisement

de l'abord des rives, la vidange régulière des fosses septiques ou l'utilisation de produits sans phosphates sont de petits gestes qui peuvent aider votre lac à mieux respirer. Ce que vous pouvez faire pour maintenir ou améliorer la qualité de l'eau de votre lac... parlez-en à votre association de résidents.

L'ASSOCIATION FAUNE ET FLORE DE VAL-DES-LACS

Cette association a été créée en mai 2000 par Diane Côté avec l'aide de Lizette Piché, Cheryl Hogan et Jeannine Levasseur. Les Vallacquois ont choisi, lors d'un concours organisé par cette nouvelle association, la marguerite comme emblème de la municipalité. Cette association offre annuellement une quinzaine de conférences et d'activités qui attirent, en plus de nombreux citoyens de Val-des-Lacs, des résidents de plusieurs municipalités environnantes. De plus, cette association participe à des projets environnementaux avec une école primaire et soutiendra le Carrefour de la famille de Val-des-Lacs pour sensibiliser, informer les jeunes et les soutenir dans leurs projets pour améliorer leur environnement. Préparer la relève est essentiel !

Les principaux objectifs de l'Association sont : proposer un lieu rassembleur d'échanges et de découvertes pour développer le goût et l'intérêt pour l'horticulture, l'ornithologie et l'écologie; augmenter nos connaissances et nos compétences dans ces domaines; offrir un soutien afin



*Raymond Dugal, Lise Dugal, Jacqueline Mitron,
Diane Côté, le conférencier Jean-Claude Vigor,
Léopaul Mitron et Yolande Blanchard.*



Au lac Joseph, chez Berthe Bélanger.

d'améliorer et de protéger notre environnement pour une meilleure qualité de vie; favoriser une plus grande implication des citoyens de tout âge afin de rendre Val-des-Lacs plus attrayante, plus accueillante et plus dynamique.

L'Association est membre de la FSHEQ; depuis deux ans, elle est également membre du Regroupement des neuf sociétés d'« Horticulture » du nord ainsi que du Club d'ornithologie des Hautes-Laurentides. Une très belle réussite qui a permis à Val-des-Lacs de rayonner dans son milieu et dans toute la région des Laurentides-Lanaudière et d'améliorer la qualité de vie des Vallacquois. Longue vie à l'Association faune et flore de Val-des-Lacs !



Au lac Joseph, chez Cheryl Hogan.

LE MONT RABBIN-STERN

Il y a au moins une montagne à Val-des-Lacs qui est répertoriée et nommée en hommage à une personnalité qui a contribué de façon extraordinaire à la société québécoise.

Né en Lithuanie en 1897, Harry Joshua Stern immigré aux États-Unis et devient rabbin. C'est à ce titre qu'il vient à Montréal travailler à la réforme du Temple Emanu-El. Il a fait beaucoup pour la communauté juive et l'œcuménisme. En 1942, il a fondé Clergy and Religious Educators. Son travail pour une meilleure collaboration entre les peuples lui a valu d'être honoré. Il était le premier aux barricades à toutes les manifestations de la communauté juive mondiale pendant les persécutions du 20^e siècle.

À l'occasion de ses Fellowship Dinners annuels, il a reçu des personnages tels que John Diefenbaker, le cardinal Paul-Émile Léger, Jean Drapeau, Jean-Jacques Bertrand, Martin Luther King fils... Il continuera à défendre la cause juive jusqu'à sa mort en 1984. La Commission de toponymie du Québec a nommé le mont du Rabbín-Stern (2 250 pieds), situé au nord-est du village de Val-des-Lacs, pour honorer sa mémoire, étant donné sa contribution importante à l'avancement de la société québécoise.

La vie scolaire

LES ÉCOLES DE RANG L'ÉCOLE DU LAC GAGNON

Au début des années 1900, les enfants des pionniers ne recevaient pas d'instruction. Il y avait à cette époque Irénée Menthet qui, à la demande de certains parents, voyait à transmettre les rudiments de l'alphabet et du calcul. Malgré une première école construite en face de chez Wilfrid Godon — présentement l'installation d'Hydro-Québec —, il y avait irrégulièrement une « maîtresse ». En 1913, Alice Lépine vient enseigner une année à l'école.

C'est ici que la transmission orale prend toute sa valeur, car il y a peu d'écrits sur les écoles. Une visite à la Commission scolaire des Laurentides nous a permis de consulter les livres de la Commission scolaire de Saint-Agricole. Ils font état des réunions des commissaires, des présidents, des visites de l'inspecteur. Différents secrétaires se partagent la tâche de 1940 à 1969. Les principaux secrétaires sont Georges Liboiron, Armand Paul et Victor Godon.

Saviez-vous que...

LÉOPOL MITRON SE SOUVIENT DES ANNÉES 50

Dans les années 50, le chemin de la montagne Noire, en direction du lac de l'Original, était encore entretenu par les propriétaires des lots. Les gens appelaient cela faire ses bases de chemin. Chaque propriétaire devait nettoyer le chemin l'hiver, ceci bien sûr avec les chevaux pour ceux qui possédaient un timon et une charrue à chevaux qui servait à couper les bosses, remplir les trous et aussi élargir les chemins. Je me souviens que mon père avait tout cet équipement et pendant plusieurs années, il a dû faire non seulement l'entretien de son bout de chemin, mais aussi de ceux des voisins pour le prix modique de 50 ou 100 \$.

Nous avions accès à la route 329 plus facilement, car la municipalité de Saint-Donat venait nettoyer la route lorsque le camion parvenait à s'y rendre.

Il est intéressant de noter que ce sont souvent les mêmes personnes qui s'impliquent à la municipalité, à l'église et à la commission scolaire. Ainsi, en 1940, Léo Bélair est le président. Il est secondé par Ubald Laurin, Lucien Paquette et Jean-Louis Piché.

Les années suivantes, on lit les noms de Gérard Mitron, Roméo Piché et René Paquette. Le conseil scolaire s'occupe de payer les comptes, d'engager les institutrices et de répondre aux demandes de l'inspecteur.

Voici quelques chiffres de l'époque : Gérard Godon reçoit 1 \$ pour le ménage et Émile Gagnon reçoit 4,70 \$ pour du bois de chauffage. En 1941, la corde de bois vaut 2,50 \$ cordé. En 1950, deux institutrices, Rachel Dubé et Rolande Marceau, reçoivent chacune 2 \$ en paiement des dépenses occasionnées pour un voyage à Sainte-Agathe pour écouter une conférence de l'inspecteur.

Chaque année, les commissaires notent la « terminaison d'engagement » des institutrices et les engagent au mois d'août. En 1940, elles gagnent 300 \$ pour l'année. Elles reçoivent 10 \$ de surplus pour assurer le ménage dans l'école, allumer le poêle et transporter l'eau nécessaire. En 1955, le salaire est de 1 500 \$.



Poêle à deux ponts toujours fonctionnel en 2007, dans l'école de la montée Lajeunesse.

Certains anciens se souviennent entre autres de Jeannette Marcouiller, M^{me} Robert, M^{me} Joseph Fortin, M^{me} Arthur Lajeunesse, M^{lle} Gertrude Lacette, M^{me} Longtin, M^{me} Denise Lacouture et Marianna Aubin.

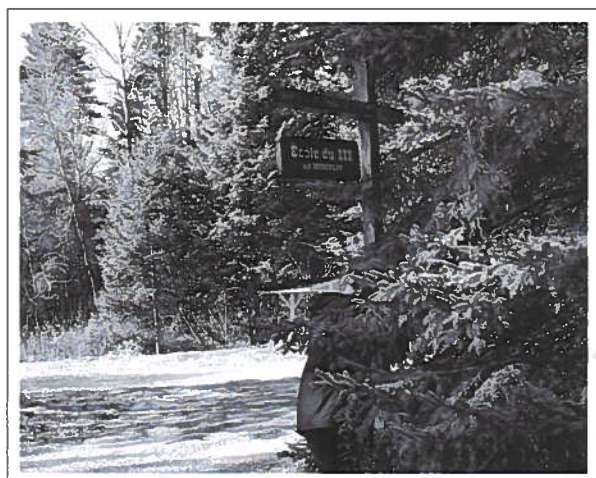
La tâche est difficile, les élèves devant aider aux travaux de la ferme manquent beaucoup et les succès scolaires laissent à désirer. Le 1^{er} octobre, l'inspecteur note que sur 52 élèves, 22 débutent leur scolarité, 10 sont promus mais 20 redoublent leur année.

L'inspecteur tente de visiter toutes les écoles au moins une fois par année. En 1943, il y a trois écoles et c'est la première fois que les chemins sont en assez bonne condition pour qu'il puisse se rendre autant à l'école du lac Quenouille qu'à celle du lac de l'Original, l'école du lac Gagnon étant visitée plus régulièrement.

À chaque visite, l'inspecteur note le travail des institutrices sur une note de 10. Il note également les résultats des élèves. Ainsi, le 12 juin 1940, il questionne les enfants et obtient les résultats suivants : orthographe 35,2/80, arithmétique 37,3/80, religion 72/80 et oral 38,9/50 avec un succès de 6,3. À l'automne, il avise les commissaires qu'à l'école n° 1, il manque un tableau noir et un boulier compteur. À l'école n° 2, c'est un thermomètre qui manque. Au mois d'août 1941, on engage Marie-Paule Bellerive pour enseigner à l'école dans le rang du Lac-de-l'Original. On utilise la maison de Philias Gagnon après quelques améliorations.

La taxe scolaire est de 0,90 \$ par 100 \$ pour réussir à payer les trois institutrices. En 1942, il y a 54 enfants : 28 enfants débutent, 26 sont promus, aucun élève ne double. Les commissaires donnent 35 \$ pour offrir des prix de fin d'année.

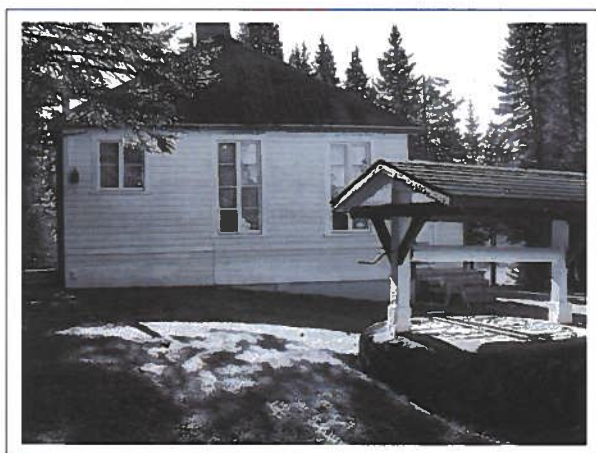
En 1944, l'inspecteur trouve que certains enfants sont favorisés par la situation de l'école. Il demande de construire une école en un lieu où tous auront à marcher la même distance. Elle coûte 3 500 \$. Pierre Gosselin, inspecteur dans les an-



Pancarte identifiant l'école du lac de l'Original.



La vieille école du lac de l'Original.



*L'école du rang 11
du lac Quenouille (montée Lajeunesse).
On aperçoit le vieux puits dans la cour de l'école.*



L'école du lac Gagnon.

nées 1955-1956, note que le niveau intellectuel monte. Il y a trois institutrices. L'année 1957 apporte de gros changements : le transport est organisé, tout le monde vient à l'école du lac Gagnon et les autres écoles sont fermées.



*Professeurs qui ont enseigné à l'école du village :
Simone Bourgeois, Paul Dupéré
et Judith Bourgeois en 1960.*



L'école du village.



Un groupe d'élèves des années 60.

M^{me} Marcouiller, qui enseigne à Saint-Agricole depuis plusieurs années, reçoit 10 \$ de plus pour assumer la direction de l'école en plus de sa classe.

En 1958, l'inspecteur demande qu'on mette un homme compétent à sa place... sans donner d'autre raison.

Les écoles sont mises aux enchères avec un prix de base de 500 \$ pour l'école du lac Quenouille et de 900 \$ pour celle du lac de l'Orignal.

Le 11 février 1969, les parents votent à 16 contre 12 pour le regroupement avec la Commission scolaire des Laurentides.

La vie culturelle

LE BAZAR

Depuis des décennies, à Val-des-Lacs, il y a eu des bazars. Différents organismes ont utilisé cet événement pour financer leurs activités. Par exemple, l'Aféas, dans les années 80, a recouru à cette source de financement. Fernand Alarie, président de la fabrique de Saint-Agricole, a organisé des bazars pour le financement de l'église. Depuis le départ de Fernand, grâce à Ginette Godon

Guérard aidée de Gabrielle Grondin, de Robert Godon et de son épouse, ainsi que de bénévoles, le Bazar a repris de la vigueur et les bénéfices sont utilisés pour l'entretien de l'église.

VENTE DE PÂTISSERIES

Le dimanche avant-midi de la fête du Travail, il y a une grande vente de pâtisseries au presbytère de Val-des-Lacs. Ginette Godon Guérard et Gabrielle Grondin ont eu cette heureuse initiative il y a cinq ans. Environ trente dames de la paroisse confectionnent leurs meilleurs desserts appréciés par les Vallacquois. En quelques heures, toutes ces gâteries sont vendues et tous les revenus sont donnés à la fabrique.

VAL-DES-LACS EN MUSIQUE

Il y a six ans, un groupe de dames bénévoles a fondé Val-des-Lacs en musique en organisant une soirée de concert ayant un double but : offrir aux Vallacquois un concert à caractère classique et populaire le troisième samedi du mois d'août et remettre tous les bénéfices à un organisme de Val-des-Lacs. La fabrique a profité de ce don et en 2006, Val-des-Lacs en musique a participé au finan-



*Lise Audy Aubertin, Lizette Piché,
Marie-Denise Pelletier, Diane Pagé,
Gabrielle Grondin et Monique Bineau.*

cement en offrant deux affiches du logo à l'église et à l'hôtel de ville avec ses profits. Des artistes de l'art lyrique, Marie-Denise Pelletier et Gio Aria, et des jeunes musiciens classiques de la région se sont produits à l'église.

Saviez-vous que...

L'électricité nous est arrivée par la Coopérative de Saint-Donat et nous devons être actionnaire au coût de 100 \$ ou fournir de la main-d'œuvre et des poteaux; c'est ce que fit mon père pour amener l'électricité à la maison en 1955.

En 1956, le téléphone et la télévision : le téléphone est branché et notre appareil se trouvait au mur, comme celui de l'émission de Séraphin, avec un cornet et une manivelle.

D'après Léopaul Mitron



Une pièce de théâtre vers la fin des années 60.

L'avenir appartient à ceux qui savent cultiver la divine fleur du passé.

Félix Leclerc



De jeunes musiciens au début des années 70 à l'Hôtel Villa de Castille : Daniel Godon, Michel Gagnon, Gaétan Paquette et Guillaume Gagnon.

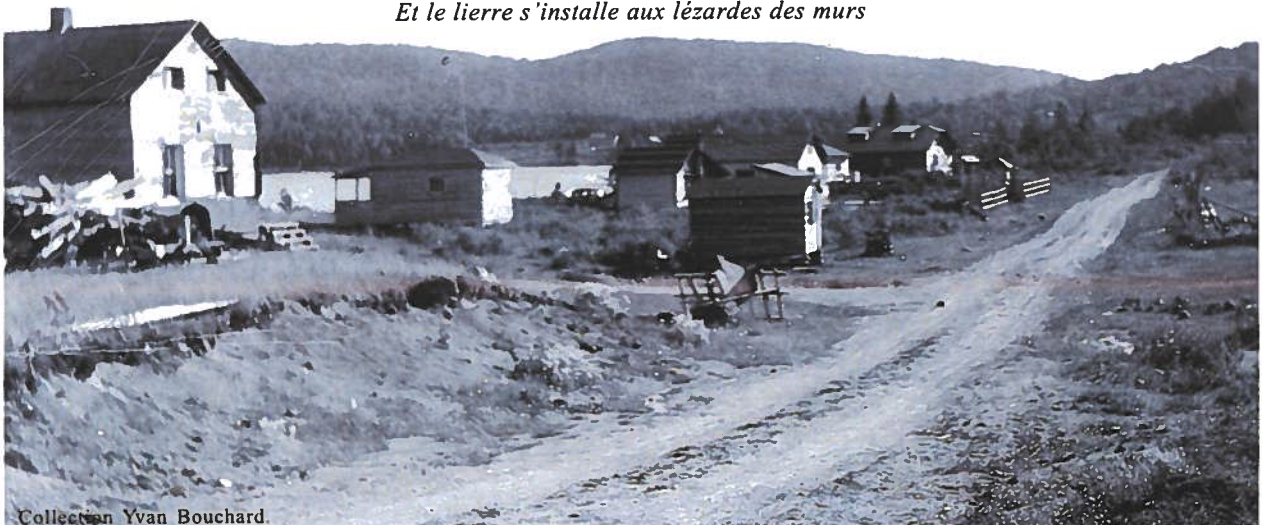
Quelques souvenirs en images...



Le Club de marche en excursion à la rivière Doncaster.

Le chemin Michaudville dans les années 40.

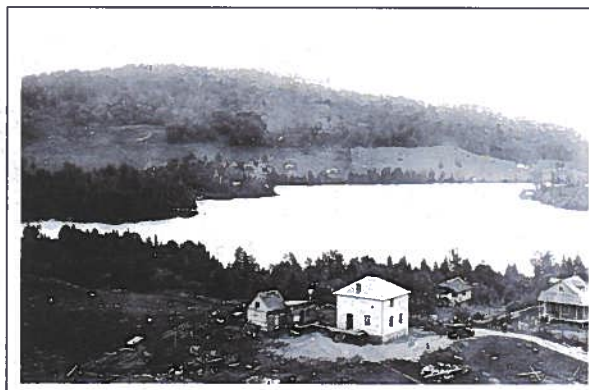
*Les lacs sont contournés, les rivières franchies
Les castors ont refait l'écluse patiemment
Et le lierre s'installe aux lésardes des murs*



Collection Yvan Bouchard.



*Le restaurant ouvert l'été de 1961 à 1970,
au coin du chemin du Lac-de-l'Orignal
et du chemin Godon.*

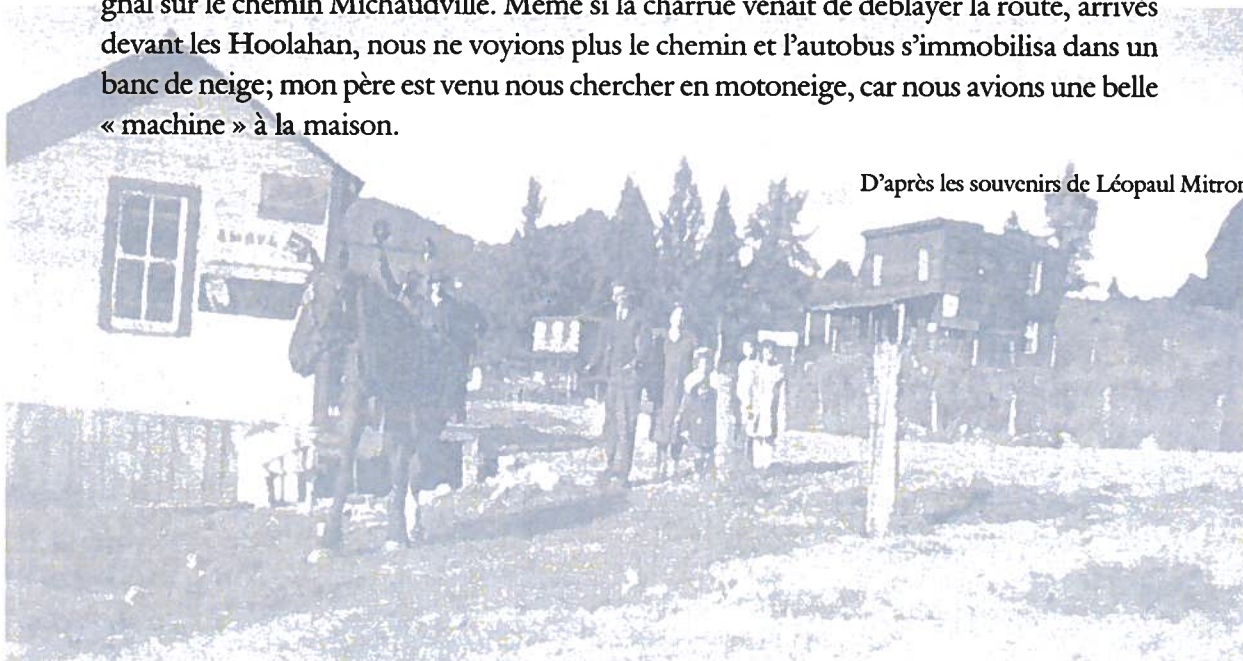


Le lac Gagnon en 1934.

Saviez-vous que...

L'école... Notre école était située au coin de la route 329, près des Riopel; c'était une école de rang de Saint-Donat. En 1958, les écoles de rang ont fermé; nous allions au collège et au couvent de Saint-Donat. L'entente avec le chauffeur d'autobus, Ti-Blanc Miron, était que l'hiver, nous devions marcher jusqu'à l'autobus qui nous attendait, car les chemins n'étaient pas toujours praticables. Nous avions de vrais hivers à cette époque.

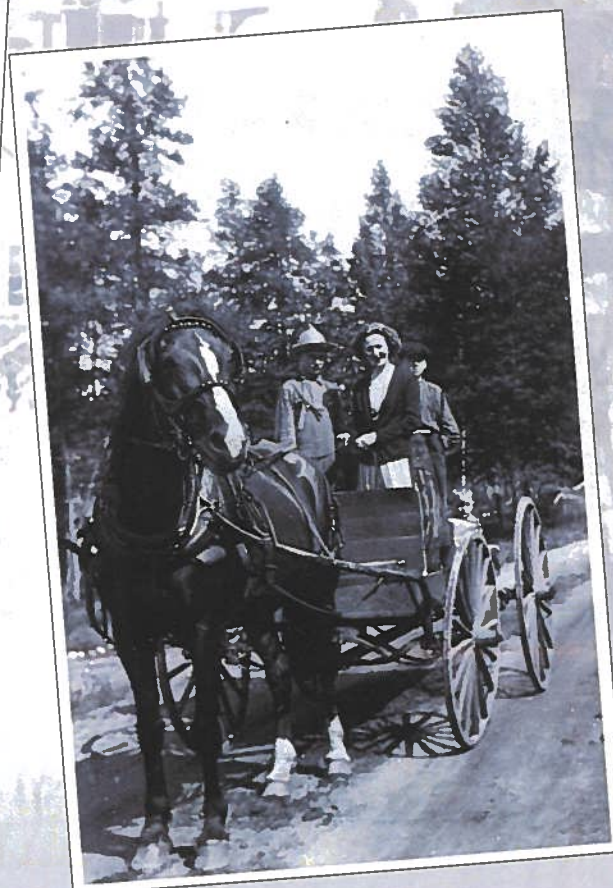
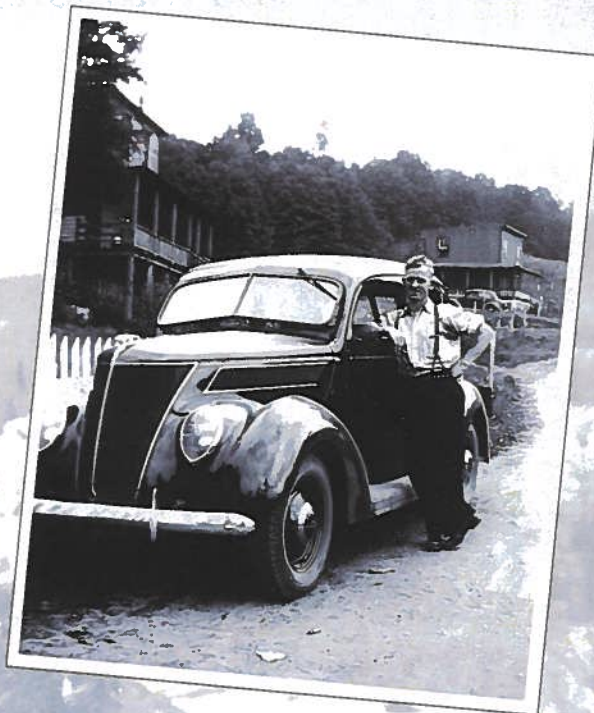
Un jour, par un beau matin, je me suis levé et une tempête nous attendait à l'horizon. Au retour de l'école, il neigeait abondamment et je me souviens bien que le chauffeur de l'autobus, monsieur Paiement, reconduisait les Lajeunesse et les Odier au lac de l'Orignal sur le chemin Michaudville. Même si la charrue venait de déblayer la route, arrivés devant les Hoolahan, nous ne voyions plus le chemin et l'autobus s'immobilisa dans un banc de neige; mon père est venu nous chercher en motoneige, car nous avions une belle « machine » à la maison.



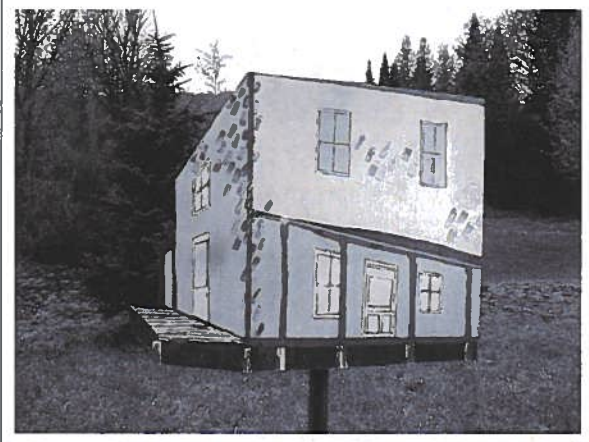
D'après les souvenirs de Léopaul Mitron

Saviez-vous que...

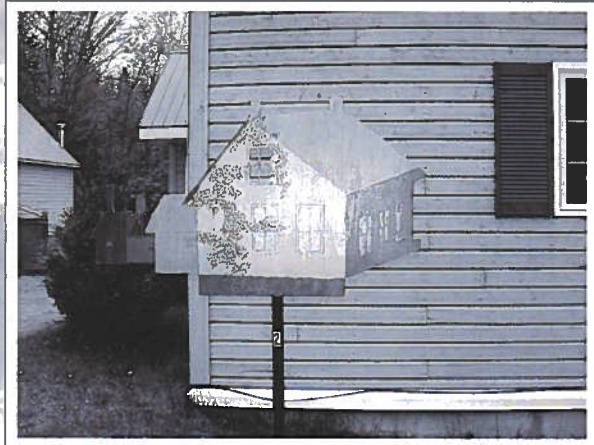
Le 5 mai 1938, lors de l'assemblée mensuelle des Fermières, il y a distribution des graines de jardin et des livres de recettes. Il y aussi des feuillets à remplir au sujet des poussins; chacune a reçu ses 10 poussins le jeudi 12 mai.



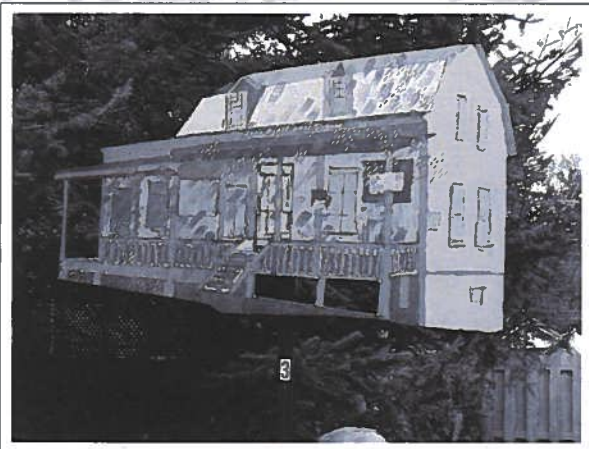
Nos maisons disparues...



La maison de Josephat Gagnon.



La petite école du lac Gagnon.

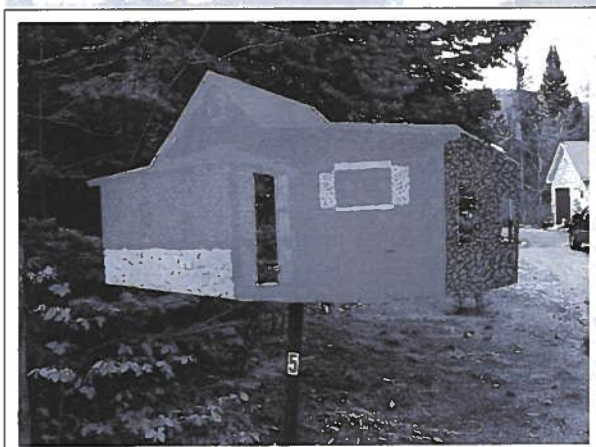


L'épicerie de tante Marie,
(Alphonse Gagnon, père et Marie Tourangeau)

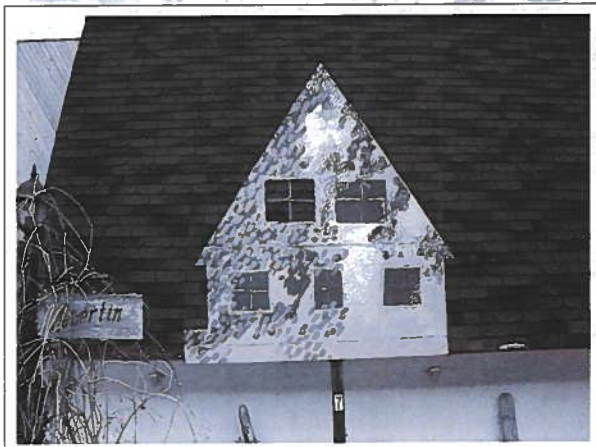


La maison de Bernard
et de Marguerite Beauvais.

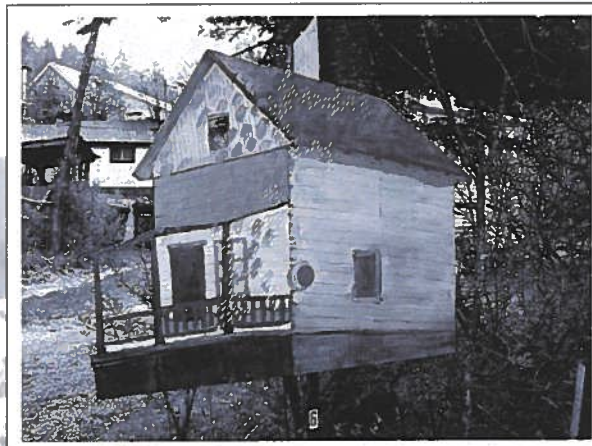
Nos maisons disparues...



La maison de Rachel Piché
et de Claude Lachance.



La maison de Claude
et de Lise Aubertin.

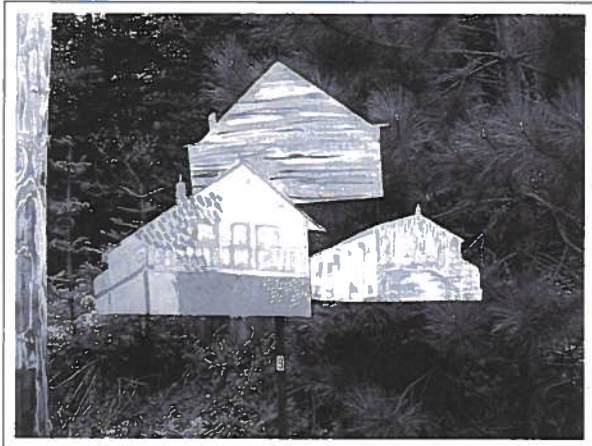


La maison d'Octave Gagnon
et d'Odile Châtillon.

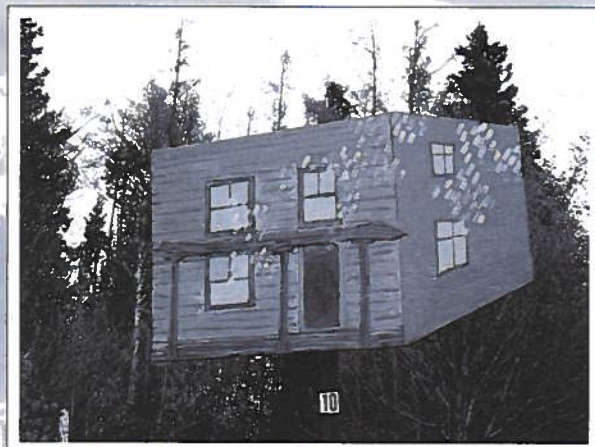


Le chalet de Laurent
et de Colette Chartier.

Nos maisons disparues...



Les chalets Lépine.



La maison de Joseph O. Gagnon
et de Marguerite Constantineau.

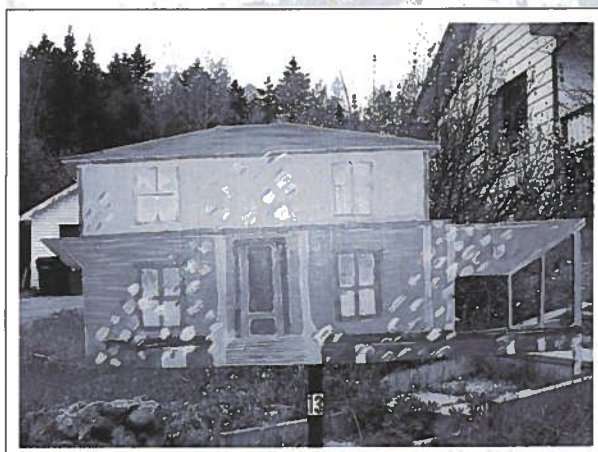


Le premier chalet
de Delphis Lépine.

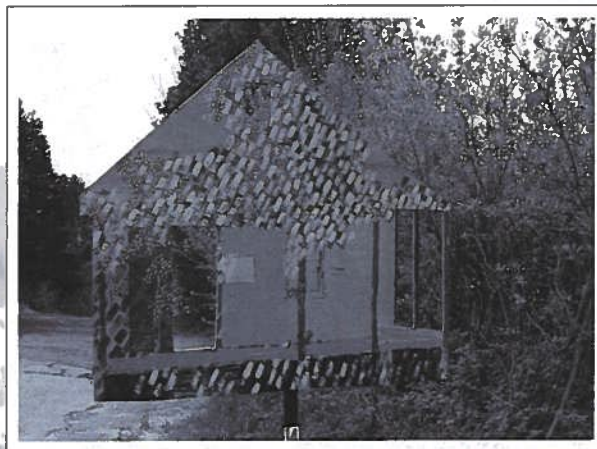


Le chalet d'Armand Bineau
et de Marguerite Lépine.

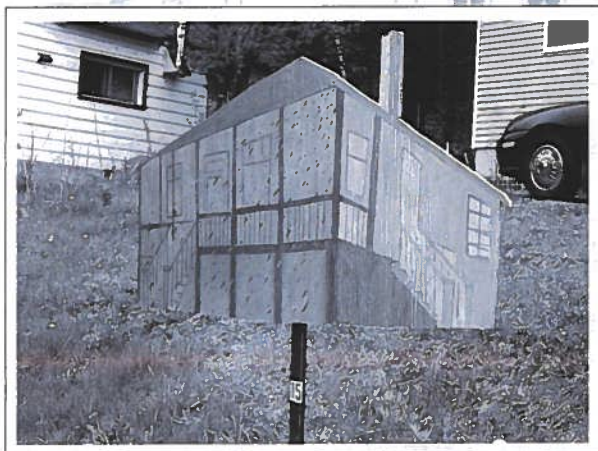
Nos maisons disparues...



La maison d'Ernest
et d'Henri Gagnon.



La maison de Georges Godon.



La maison de Joseph H.
et d'Aurore Gagnon.

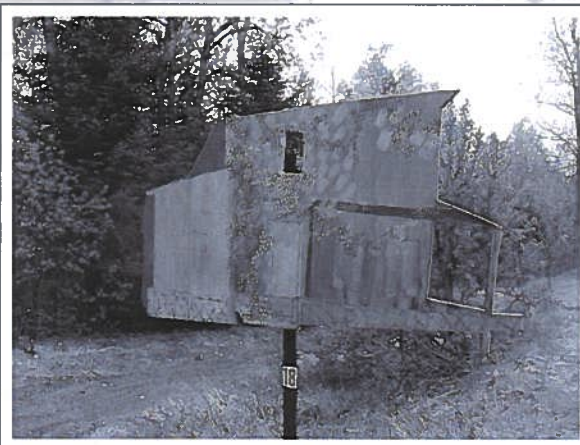


L'ancien presbytère.

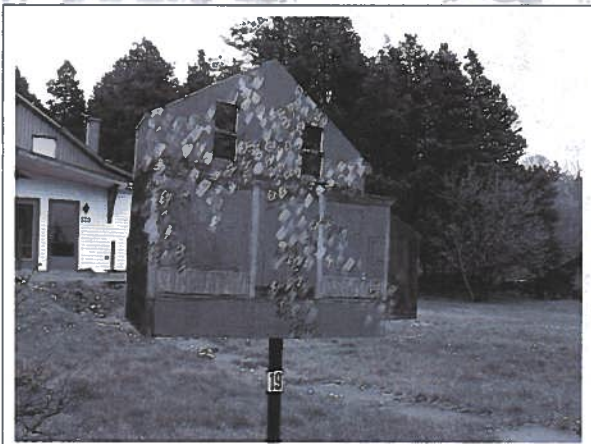
Nos maisons disparues...



Le magasin général de Victor Godon et d'Alphonse Gagnon.



La maison d'Édouard Bélair et de Marguerite Constantineau.

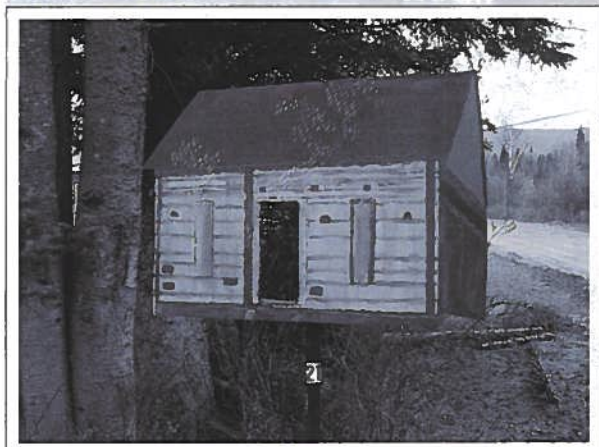


La maison de Victor Bélair et de Marguerite Constantineau.



La maison de Lauré Lajeunesse et de Thérèse Godon.

Nos maisons disparues...



La maison d'Émilien Raymond
dit Michaudville
et de Glorivina Dufour.



La maison de Maxime Michaudville
et d'Eugénie Servais.



La maison de Robert Verreault.

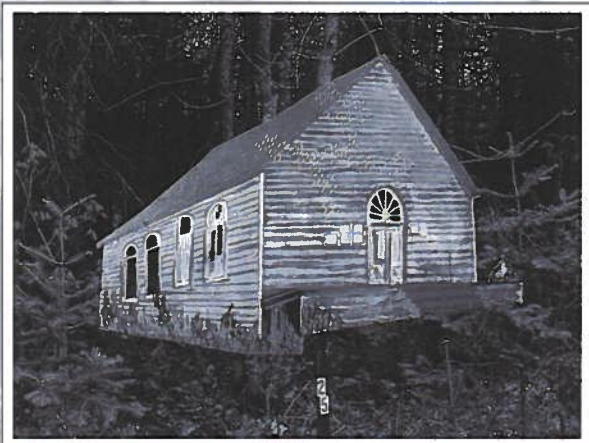


La maison de Jean-Louis Piché
et de Marie-Ange Touchette.

Nos maisons disparues...



La cloche de la première chapelle.



La première chapelle.

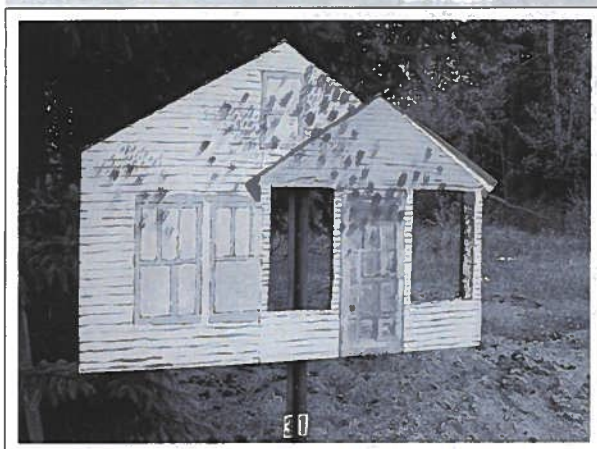


La maison de la Pension Piché.



La maison de Lucien Paquette.

Nos maisons disparues...



Le chalet d'Annette Bélair.



Le chalet Leclerc



La pension Grenon.



L'hôtel Racine



Armand Masse, Ovila Lépine,
Delphis Lépine et Aimé Lépine.



La famille Tremblay à la baignade.



La famille de Trefflé Gagnon et de Clothilde Giroux.

The Jones' Outhouse

Welcome to the Jones' outhouse -
Have a seat and be at ease,
Of course if there's a line-up
We must ask you to hurry please.

We share it with chipmunk and spider,
We share it with fieldmouse too,
And if you are not too particular
We will gladly share it with you.

It may look a little bit battered
As it's far from being brand new,
But neither would you look very good
If people kept sitting on you.

You'll find paper here at your disposal,
Please don't be too greedy we pray,
For with the present rate of inflation
We might have to ask you to pay.

Should you notice a certain air about it
We hope that you will not complain
For our attempts to keep it sweet-smelling
Alas! All appear to be in vain.

If your idea of comfort is
Toilet with tub and tile -
Then, friend, this is no place for you
For here it's country-style.



Peggy Robertson, August 1975

This poem was read by Patty after the family reunion barbecue held at Danny's property (1996), during the bonfire in which the outhouse was the centerpiece.